

REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique



SOMMAIRE

	Pages
BAUDOIN (ABBÉ).....	<i>Sainte Dévote, martyre corse</i> 137
COLONNA DE GIOVEL- LINA (Général).....	<i>Le général Casalla (II)</i> 143
SAVELLI (FRANÇOIS).....	<i>Après l'Abdication : le chemin de l'exil</i> 157
NATALI.....	<i>Parmi le thym et la rosée (fin)</i> 176
FUMAROLI.....	<i>Le château des Motti</i> .. 192

Bibliographie et Nouvelles

AVIS IMPORTANT

Le prix de l'abonnement est porté à :

VINGT francs pour la France et les Colonies.

VINGT-CINQ francs pour l'Etranger.

La crise économique, que le monde traverse, atteint la *Revue* dont les ressources ont diminué d'un tiers en un an.

Nous prions nos fidèles abonnés de consentir à ce léger sacrifice en faveur d'une *Revue* patriotique que l'Etat, contrairement à l'opinion de nos confrères italiens, ne subventionne d'aucune manière, et d'accepter cette majoration d'un abonnement, qui depuis 1926 n'avait jamais été relevé. Nous dédommagerons nos lecteurs par une meilleure présentation et une matière plus abondante.

Abonnements pour 1933

Payés depuis la parution du dernier numéro : MM. Agostini (procureur général), Casalta (juge), Ceccaldi (préfet honoraire), Colonna de Giovellina (général), Costa (conseiller), Giustiniani (Cahors), Leca Paul, Musso Alexandre, d'Ornano (Vincent), Monseigneur Rodié, Serveille (Perpignan).

DIRECTION :

Professeur A. AMBROSI-R., 26, Rue Monsieur le Prince, PARIS (VI^e)

COMPTE POSTAL : Paris 813.42 — Télég. Baston 34-25

REVUE DE LA CORSE

ANCIENNE ET MODERNE

SANTA DEVOTA ⁽¹⁾

(Martyre Corse)

Un bon nombre de légendes ont eu du succès qui faisaient de Dévôte une Niçoise. L'abbé Tisserand (2), tributaire de Gioffredo (3) qui l'était lui-même de P. Guesnay et du Martyrologe Gallicon (4), est de l'avis des auteurs qu'il a consultés ; pour lui, sans aucun doute possible, Nice fut son berceau. Gioffredo pense qu'elle fut emmenée en Corse, mais ne sait pourquoi, et avoue n'avoir rien rencontré de semblable dans la Passion. Là-dessus, une tradition orale s'est greffée : fille d'un fonctionnaire romain de la Turbie, de Cimiez ou de Nice, où elle serait née, elle aurait suivi son père dans son nouvel emploi en Corse. Le curé de Saint-Nicolas de Monaco (5) s'étonne de ce que l'érudit et savant abbé de Saint-Pons [de Nice] se soit laissé tromper à ce point, parce que, dit-il, c'est une puérité de croire que, martyrisée, Dévôte ait voulu être ensevelie au pays des siens, pays qui ne serait pas Monaco.

(1) Sous ce titre M. l'abbé Louis Baudoin, vicaire à la paroisse Sainte-Dévôte, à Monaco (Principauté), publiera dans quelque temps une « étude critique de la vie et du culte de Sainte Dévôte, vierge et martyre, patronne de la Principauté de Monaco, de la famille souveraine des Grimaldi et de l'île de Corse. » C'est de cet ouvrage, encore inédit, que sont extraites les pages suivantes aimablement communiquées par l'auteur : elles concernent les lieux de la naissance et du martyre de la jeune vierge, ainsi que l'histoire de ses reliques dans l'île. Nous le félicitons sincèrement pour sa savante étude et le remercions de son aimable collaboration.)

Seules les notes nécessaires à l'intelligence du texte sont maintenues ici.

(2) **Hist. civ. et relig. de la cité de Nice...**

(3) **Nicaea civitas.**

(4) Il s'agit des Annales de Marseille et du Martyrologe du P. du Saussay.

(5) Dom Lanctarez, curé de Monaco au XVIII^e siècle.

D'ailleurs la ponctuation des textes latins de la Passion ne permet pas la supposition d'un voyage; tous disent : *puella quaedam nomine Devota, ab infantia christiana fuit in insula quae dicitur Corsica*. Une virgule séparant *Devota* de *ab infantia*, il serait nécessaire d'en poser une seconde après *christiana* pour pouvoir traduire : une jeune fille du nom de Dévote, chrétienne depuis son enfance, vivait en Corse. Or cette virgule n'existe dans aucun texte tandis qu'on en trouve une après *infantia* dans le texte de 1602 conservé aux Archives du Palais de Monaco. Mais le rédacteur du Martyrologe Gallican n'aurait-il pas lu *ivit* ou *iit* (parfait du verbe *ire*, aller) au lieu de *fuit* (parfait du verbe *esse*, être)? Ainsi s'expliquerait facilement son membre de phrase : *in insulam Corsicam navigio delata*, tandis que la Passion donne *Corsica*, à l'ablatif, ce qui indique que la préposition *in* n'est pas employée avec le sens de mouvement. Même si j'admets que la ponctuation n'est pas d'une grande importance dans certains manuscrits, il me semble que l'expression *ab infantia* placée tout de suite après *Devota* doit se rapporter aux deux compléments qui suivent, ce qui nous obligerait à traduire : Dévote vivait en Corse depuis son enfance et, depuis son enfance, elle était chrétienne. Si, enfin, on se souvient que Mariana s'appelait autrefois *Nixxia*, on admettra facilement que le rapprochement avec *Nixη* (Nice, des Alpes-Maritimes) devait se faire presque naturellement et, par suite, induire en erreur.

Aussi, comme le veut la tradition constante, je crois que Dévote est bien née en Corse, mais, ici encore, les opinions sur le lieu exact de sa naissance, dans l'île, sont partagées, tout au moins en apparence. Louis de Sigaldi (6) a cru qu'elle avait vu le jour à Ajaccio,

(6) Cf. *Archives sur Monaco*, p. 55, manuscrit du XIX^e conservé au Archives du palais de Monaco.

c'est-à-dire sur la côte occidentale de l'île, mais il est seul à professer cette opinion, et, son récit étant plutôt fantaisiste, je ne le prends pas au sérieux. Monseigneur Lanzoni (7) écrit, d'après les écrivains corses auxquels il se réfère, que son berceau est à Querciu, quoiqu'elle ait subi le martyre à Mariana; d'ailleurs, ajoute-t-il, à quatre kilomètres de cette antique cité, une grotte, dite de Sainte Dévôte, aurait été l'habitation des premiers chrétiens. Les leçons du Bréviaire s'appuient sur la tradition, *ut fertur*, pour désigner Mariana. Comme le disait Gioffredo pour Salvator Vitalis, m'accusera-t-on de n'étayer mon opinion que d'une légère conjoncture? Mais les documents écrits faisant défaut, la tradition peut avoir une importance et mérite de retenir l'attention.

Or, à mi-côte de la colline sur laquelle Borgu est assis, et à dix minutes environ de ce village, au lieu dit Nepiticcia, à peu près à quatre kilomètres de l'ancienne cité de Mariana, se trouve, face à l'Orient, la *Grotta di Santa Devota* formée de gros blocs schisteux amoncelés par la nature en un beau désordre. Il ne peut y avoir de doute sur l'identité de ces détails, donnés par Lanzoni, de Trenqualéon (8), les auteurs déjà cités avec ceux que publiait en 1863 l'abbé Galetti dans son *Histoire illustrée de la Corse* (9).

« Le village de Lucciana possède sur son territoire les ruines de Mariana. Entre Lucciana et Mariana existait un village appelé « Querci » où serait née Sainte Dévôte. On voit encore les ruines des bains construits par les Romains au lieu dit « Mormorana », à quelques mètres de l'ancien village, et une grotte où la tradition assure que sainte Dévôte allait prier en cachette ».

Il s'agit donc bien d'un nom de village disparu que

(7) *Origine delle diocesi d'Italia*, p. 644.

(8) Cf. Monaco, *la Corse et Ste Dévôte*, p. 128.

(9) Publiée chez Pellet, à Paris. J'ajoute que M. le professeur Ambrosi a eu l'occasion de faire des recherches dans cette grotte en 1919 et qu'il y a trouvé des perles blanches.

les uns orthographient *Querci* et les autres *Quercio*. D'ailleurs aucun autre pays, ni ville, ni village de Corse ne revendique l'honneur d'avoir vu naître la sainte et l'on est d'accord pour déclarer que Dévote est née dans le village de Lucciana, ou dans ses environs immédiats ; ce village, qui est situé sur une colline, domine un peu Borgu (au sud-est) dont il est séparé par 1.500 mètres environ à vol d'oiseau.

Mais Mariana, Querci, Lucciana, Borgu, ce ne sont là que des divergences apparentes, en somme. La cité romaine, comme la cité primitive, ne désignait pas en effet un ensemble de maisons et de monuments, de places et de rues ; c'était un territoire dont l'étendue constituait l'importance de la ville à laquelle il appartenait, bien plus que le chiffre de la population du centre habité ; c'était une association religieuse et politique des familles et des tribus résidant sur tout le territoire de la *civitas*, aussi bien dans les bourgs disséminés que dans la ville même ou chef-lieu, résidence du gouverneur civil, militaire et religieux. Or, Lucciana et Borgu, s'ils existaient déjà, faisaient, à n'en pas douter, partie de la *civitas Marianensis*, en étaient de petits hameaux. Aujourd'hui encore Lucciana dépend du canton de Borgu, et ces deux localités ont la propriété de ce qui fut Mariana (ville ou chef-lieu) ; toutefois la Canonica dépend directement de la commune et paroisse de Lucciana. J'ajouterai même que Borgu et Lucciana faisaient, au milieu du XVII^e siècle, partie de la piève de Mariana selon une carte de 1738.

Donc, avec la tradition, j'admets que Dévote est née en Corse, sur le territoire de la cité de Mariana, soit près de la Canonica, soit au bourg de Lucciana, soit à Querci.

*
* *

Une autre question que j'aurais désiré résoudre mais

que nul, sans doute, ne pourra jamais solutionner avec des précisions incontestables, c'est celle du lieu exact où Dévôte souffrit la peine du cheval.

Tous les documents prouvent que les Romains, comme les Juifs, faisaient habituellement les exécutions capitales en dehors des villes, et Jésus lui-même fut crucifié sur le Calvaire alors situé hors de Jérusalem, à une centaine de mètres de la deuxième enceinte. Peut-être en fut-il ainsi pour Dévôte, tandis que pour un bon nombre de martyrs on dérogea à cette loi de l'empire.

Dans le maquis de la Marana, le long du Golu qui serpente à travers des roseaux, à six kilomètres à l'est de Casamozza (sur la route Bastia-Bonifacio), et à quelques minutes de ce qui fut Mariana, sur la rive gauche, se dresse la Canonica, respectables débris d'une vieille église de l'époque byzantine (pisane, suivant quelques auteurs) de 32 mètres de long sur 12 de large, divisée en trois nefs par des piliers carrés, fort élevés pour leurs 55 centimètres de diamètre, qui portent des arcades en plein cintre un peu moindre qu'un demi-cercle; les voûtes manquent, les fenêtres ont la forme de meurtrières; l'apparence générale est d'une extrême légèreté et, sous ce rapport, la Canonica se distingue de la plupart des édifices byzantins.

L'appareil de la Canonica est remarquable. Il se compose d'un « *opus incertum* » revêtu, à l'intérieur comme à l'extérieur, d'un placage de dalles placées alternativement à plat et de champ. Ces dalles très régulièrement taillées et assemblées avec une précision singulière sont d'un grès siliceux à grain très fin et d'une grande dureté. C'est sur la même pierre qu'ont été exécutées les sculptures des archivoltes et du linteau de la façade. Ces sculptures sont taillées dans le nu de la pierre et l'on voit encore, sur le tympan de la porte principale de la façade, l'Agneau pascal au milieu des

animaux de l'Apocalypse, mais l'ornementation est, en général, médiocre.

Telle qu'on peut encore la voir, la Canonica a été détruite avant 1550; mais elle avait dû être restaurée ou même construite au XII^e siècle. Dès la seconde moitié du XIII^e siècle, elle tombait en ruines et les évêques de Mariana résidaient à Vescovatu qui détient, pour cette raison, croit-on, le beau tabernacle en marbre de l'antique cathédrale. Monseigneur Leonardo de Fornari, évêque de Mariana, décédé en 1492, avait établi par testament que les revenus capitalisés d'une somme d'argent placée à la Banque de Saint-Georges seraient affectés à la réparation de la Canonica, mais en 1495, Monseigneur Ottavio de Fornari, nommé évêque de Mariana, fit construire, à Bastia, l'église Sainte-Marie de Terranova; Pie V, par un bref, obligea les évêques et les chanoines de Mariana à résider à Sainte-Marie de Terranova que Clément VIII substitua en 1600 à la Canonica comme cathédrale, lui attribuant le legs de Leonardo de Fornari.

Y avait-il primitivement une chapelle à l'emplacement de la Canonica, je ne sais, mais la tradition veut que Dévote ait terminé en ce lieu son martyre commencé dans les rues de la ville. Chaque année des pèlerinages se rendent à la Canonica et célèbrent en plein air des offices religieux au cours desquels les prédicateurs rappellent l'histoire de Dévote et font remarquer que, là, Dévote expira sur le chevalet. Mais alors, pourquoi cette basilique était-elle dédiée au Saint-Nom de Marie et non à sainte Dévote, comme l'indiquait au XVII^e siècle le pape Clément VIII lorsqu'il substituait la nouvelle cathédrale Sainte-Marie de Bastia à celle de Mariana? Et pourquoi n'existe-t-il aucune trace de chapelle votive de la martyre dans l'une ou l'autre de ces églises? On conviendra que le fait est à noter et qu'il est difficile

d'affirmer que la Canonica s'élève exactement à l'endroit où expira Dévote. Ne peut-on pas, au contraire, supposer que, à l'exemple d'autres martyrs, elle souffrit son dernier supplice dans un amphithéâtre disparu?

(à suivre).

Abbé BAUDOIN.

LE GÉNÉRAL CASALTA

(1759-1847)

II

Casalta ne se consola jamais et protesta toujours (22) contre une décision qui brisait sa carrière, alors qu'il se croyait au contraire, par son passé, quelques droits à l'avancement; contre une mesure humiliante qui, en

(22) Bastia, le 13 vendémiaire an XIV (5 octobre 1805)

A Sa Majesté Impériale et Royale

Sire,

Qu'il me soit permis de mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale et Royale combien m'est sensible et douloureuse la nouvelle de ma réforme, que Son Excellence le ministre de la Guerre vient de me faire annoncer.

Mes ennemis lui en auraient-ils imposé? A-t-il pu croire que j'eusse démerité? J'ose me flater (*sic*) que ma conduite est sans reproche et qu'en Corse elle a toujours eu en vue l'amour et l'attachement à son souverain.

J'ai eu le bonheur d'être connu de Votre Majesté; les sentiments de mon dévouement pour Votre Sacrée personne ne sauraient être ni plus grands ni plus sincères. Pourrais-je ajouter mon ingratitude aux bienfaits dont Votre Majesté ne cesse de m'honorer?

Je me croirais, Sire, l'homme le plus déshonoré (*sic*) et le plus malheureux, si dans aucune circonstance je perdais l'amour et l'estime de Votre Majesté, et bien plus dans un moment où les ennemis de Votre Empire prennent les armes.

Sire, c'est au sein de Votre Majesté que je viens déposer

Ici nous sommes obligés, faute d'une documentation suffisante, de passer rapidement sur cette période tourmentée et de nous contenter de généralités. Si les événements sur le continent avant et après Waterloo, entre l'évasion de l'île d'Elbe de l'Empereur et son abdication définitive, sont parfaitement connus, leur répercussion dans l'île est plus confuse. On nous excusera de ne pas avoir sur ce sujet toutes les clartés désirables ; mais d'ailleurs les personnages officiels de ces temps troublés, officiers et fonctionnaires, et même les simples citoyens, y voyaient-ils plus clair dans leur âme, réduits à renier et à aduler à quelques jours d'intervalle les régimes les plus différents ?

A ce moment, les intérêts, les passions royalistes et bonapartistes se heurtaient violemment, se contredisaient et, brochant sur le tout, les Anglais, dont la flotte et les troupes de débarquement étaient à proximité, avaient le plus vif désir de rétablir leur domination sur ce territoire méditerranéen qu'ils regrettaient tant d'avoir abandonné si facilement en 96 et où ils comptaient même encore des partisans.

Dans l'ouvrage important du baron Du Casse con-

rappelleront sans cesse que mon dévouement pour Sa personne sacrée doit être sans borne.

L'avantage d'en être connu, mes services, mes blessures, et ma conduite irréprochable me donnent lieu d'espérer que Votre Majesté Impériale accueillera favorablement ma demande et qu'elle ne permettra point qu'une réforme, déshonorante dans ces circonstances, me retienne plus longtemps dans l'inaction.

Cette grâce, je l'attends, Sire, de Votre Majesté, comme un nouveau signe de vos bontés, dont le souvenir sera gravé dans le fonds (sic) du cœur de celui qui a l'honneur de se dire, avec les sentiments les plus soumis et les plus respectueux.

Sire,

de Votre Majesté Impériale et Royale, le très humble et très fidèle sujet et serviteur.

Le général de brigade : Casalta.

cernant le général Arrighi (25) on trouve force détails sur les événements de Corse au début de la première Restauration, sur les derniers mois de commandement de César Berthier (26) dont le rôle fut si délicat à ce moment, sur les compétitions des généraux qui briguaient sa succession, sur les troubles graves qui eurent lieu dans l'île principalement (avril 1814) à Bastia, ville jalouse

(25) Deux volumes (Paris, Perrotin 1866). Le duc de Padoue avait été nommé Commissaire extraordinaire en Corse le 10 avril 1815 par l'Empereur qui avait la plus grande confiance dans l'intelligence et l'énergie de son parent. Car c'est le cas de rappeler que Napoléon et le général Arrighi de Casanova étaient cousins issus de germains, leurs deux grands-mères, des Pietra-Santa, étant sœurs.

Elles furent mariées respectivement : l'une Marianne, à Benielli d'Ajaccio, et devint la mère d'Antoinette qui épousa Hyacinthe Arrighi, préfet du Liamone, plus tard de la Corse, baron de l'Empire, officier de la Légion d'honneur, père du général ; l'autre Angela Maria, épousa en premières noces Jérôme Ramolino et en secondes le capitaine Fesch. Elle fut la mère de Marie Letizia Ramolino, femme de Charles Bonaparte et mère de Napoléon, et aussi de Joseph Fesch, cardinal, grand aumônier, etc. et oncle de l'Empereur.

(26) Voici la courageuse lettre que celui-ci écrivait en faveur de Casalta :

Ajaccio, le 27 décembre 1813.

A Son Excellence Mgr le duc de Feltre, ministre de la Guerre.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de jeter (sic) un coup d'œil sur ma position dans les circonstances actuelles où l'ennemi cerne absolument la Corse et menace de débarquement sur tous les points, M. le général baron de Launay ne peut faire aucun mouvement, à cause de ses blessures qui l'empêchent encore de supporter le cheval ni la moindre fatigue ; Mr. l'adjudant commandant Chorié, que Votre Excellence m'a donné pour chef d'Etat-Major, est trop âgé et trop infirme pour sortir d'Ajaccio ; Mr. le colonel Gressin, qui m'a été annoncé, n'est pas encore arrivé, et je n'ai que deux adjoints à l'Etat-Major, Mr. Dubalen ayant été appelé sur le continent. Quoique je souffre moi-même continuellement, je n'en suis pas moins presque sans cesse en tournée, tant que mes occupations multipliées me permettent de m'absenter d'Ajaccio et l'activité ne me manque pas.

J'ai l'honneur d'après cela, Monseigneur, de rendre compte à Votre Excellence que j'ai cru devoir, pour le bien du service de Sa Majesté, remettre provisoirement en activité Mr. le général de brigade Casalta, qui, quoique retiré dans ses foyers, n'a pas cessé jusqu'à ce jour de me donner des preuves de son dévouement, en se portant à la tête de la Garde nationale et de gens du pays partout où l'ennemi s'est montré. Cet officier général m'est d'ailleurs de la plus grande utilité dans

d'Ajaccio et en pleine révolution, enfin sur la mission temporaire du sage général Milet de Mureau et l'arrivée du gouverneur définitif pour Louis XVIII, le chevalier de Bruslart, maréchal de camp, ancien émigré et royaliste ultra.

Mais tout cela nous mènerait trop loin et pour en revenir à notre général, et alors que dans le livre cité il est copieusement question des généraux de Launay, Simon, Bruny, du général Montrésor (27), Casalta est à peine mentionné. On y apprend seulement qu'à la suite du Conseil extraordinaire réuni à Ajaccio par Berthier pour parer à la situation si troublée, il fut désigné pour prendre le commandement de Cervione et des postes adjacents.

ce moment, tant à cause de son activité et de son zèle que de son influence dans les pays et des connaissances qu'il a sur les localités.

J'ai le plus grand besoin d'un officier général actif et sûr, et, j'espère que Votre Excellence voudra bien, d'après ces considérations, approuver la mesure provisoire que j'ai prise en remettant en activité Mr. le général Casalta.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le général de division, comte de l'Empire
Commandant en chef en Corse,
César Berthier.

J'ai mis provisoirement le général Casalta sous les ordres du général de Launay, pour pouvoir le porter dans le nord de l'isle quand le besoin l'exigera, l'ennemi ne quittant pas les parages de la Corse en occupant toute la côte ; du reste l'ensemble est tranquille (sic) quoique la certitude que l'on a que deux chefs corses, Pozzo-di-Borgo et Gafori (1) sont sur les bâtiments anglais de la Division qui croise, inquiète (sic) et donne à croire qu'ils ont des intentions de faire quelque débarquement ou coup de main.

Général C. Berthier.

(27) Ce général anglais a été souvent cité, soit dans le **Bulletin des Sciences historiques de la Corse**, année 1924, soit dans les nos 51 et 52 de la **Revue de la Corse**.

(1) Nous ignorons quel était ce Gafori (ou plutôt Gaffori). A moins qu'Arthur Chuquet et Girolami-Cortona aient commis une erreur en le faisant mourir en février 1796 — ce qui est peu probable — il ne peut s'agir du général de Gaffori à qui nous avons consacré un article dans les nos 67 et 68 de la **Revue de la Corse**. Peut-être est-il question d'un de ses fils ?

Il ne le conservera pas longtemps du reste, une décision royale du 19 septembre 1814 l'ayant admis au traitement de non activité de son grade. L'arrivée du général de Bruslart le 14 novembre rétablit l'ordre, et une administration régulière s'en suivit, parfaitement royaliste bien entendu, qui dura jusqu'au retour foudroyant de Napoléon l'année suivante, jusqu'à l'envoi en Corse d'Arrighi, muni des pleins pouvoirs de l'Empereur.

Et c'est alors, nous l'avons dit plus haut, qu'on eut encore recours, comme dans tous les moments difficiles, au brave Casalta qui, décidément semblait toujours voué à une justice tardive (28).

*
**

Ici, il nous faut ouvrir une parenthèse. Notre étude sur le général Giacomoni, parue récemment dans cette *Revue* (n^{os} 71 et 72), contient une petite lacune dont nous nous excusons. Nous ignorions alors que cet offi-

(28) A la suite d'un rapport adressé au ministre demandant si son intention était de mettre cette demande de Berthier, concernant l'emploi de Casalta, sous les yeux de l'Empereur, notre compatriote reçut la lettre suivante :

Minute de la lettre du Ministre de la Guerre (1) au général Casalta - 24 mai 1815.

Général,

J'ai l'honneur de vous informer que par décision du 20 de ce mois l'Empereur vous a remis en activité de service pour être employé dans la 23^e division militaire.

Je vous ai fait rétablir sur les contrôles des officiers généraux de l'armée à compter de la dite époque et j'adresse vos lettres de service à M. le Lieutenant-général, duc de Padoue, gouverneur de la Corse (2).

(1) Le maréchal Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, du 20 mars au 9 juillet 1815.

(2) Une lettre identique était adressée le même jour par le Ministre au général Moroni, recevant la même affectation. Dans la notice qui lui est consacrée (n^o 59 de la *Revue*, année 1929) on a vu que le duc de Padoue le nomma chef d'Etat-major de la 23^e division militaire.

cier général avait eu, pendant le séjour de Murat en Corse, à la fin d'août et en septembre 1815, une mission officielle à remplir, celle de Commissaire français auprès du major général anglais Philippe, commandant les troupes de la nation (800 hommes et une batterie) débarquées en Corse à la suite d'un accord international. Elles étaient prêtées pour suppléer à l'insuffisance des nôtres dans l'île.

On trouve ces détails dans l'ouvrage déjà cité du baron Du Casse qui mentionne que ce fut « M. Giacomoni, lieutenant-général en retraite, alors dans le pays et originaire de la Corse » qui fut chargé de cette mission. On constatera que la lacune est peu grave; encore fallait-il la signaler.

Quant à l'Angleterre, le rôle joué par elle dans ces circonstances est assez obscur et donne lieu de supposer que les conciliabules secrets qui eurent lieu à Vescovatu, entre l'ex-roi de Naples qui y était l'hôte du maire Ceccaldi et les deux officiers anglais qu'on lui dépêcha, cachaient un piège. En tous cas, cet épisode qui devait se terminer par la tragédie que l'on sait, se relie à la vie du général Casalta, comme on va le voir.

En effet, s'étant mis à la tête de plusieurs rassemblements chargés de combiner leur action avec celle du chef de bataillon Galloni, chef d'état-major du colonel d'artillerie Verrière alors commandant militaire par intérim, Casalta, subordonné bienveillant, reçut comme instructions de son supérieur en grade de concourir à l'encercllement de Vescovatu, à la dispersion des partisans de Joachim Murat et à la capture de ce dernier. Situation bizarre, on l'avouera, pour notre général qu'un excès de zèle de néophyte royaliste lui faisait accepter et qui n'est pas la plus belle page de sa vie.

Heureusement, et pour tous les deux peut-on dire, l'ex-roi put se dérober à temps, franchir les monts et

s'embarquer à Ajaccio. Mais l'infortuné beau-frère de Napoléon, qui croyait pouvoir tenter lui aussi *un vingt-mars*, n'avait fait qu'aller au devant de sa triste destinée (29).

*
**

Comme la précédente, comme presque toutes les autres d'ailleurs, la dernière campagne de Casalta eut lieu en Corse. De tous les généraux dont nous avons ici retracé le passé, c'est en effet peut-être le seul — il est curieux de le constater — qui ait guerroyé sinon exclusivement, du moins aussi longtemps dans l'île natale. Seules ses campagnes en Italie font exception.

C'est dans le Fiumorbu, pays remuant, où, déjà dans sa jeunesse, en 1790, il avait dû intervenir (30)

(29) Dans notre notice immédiatement précédente sur le général Ottavi (*Revue de la Corse*, nos 77 et 78) il a déjà été question du roi Murat au service duquel ce général fut détaché plusieurs années, et nous écrivions alors cette phrase : « Chef de cavalerie incomparable, mais politique de peu de cervelle et que son ambition perdit. »

Le livre du général Gourgaud sur la campagne de 1815 en Belgique, paru en 1818 à son retour de Sainte-Hélène et par conséquent du vivant de l'Empereur, nous permet de compléter cette appréciation. On y lit en marge des pages 23 et 24 le sévère jugement qui suit :

« Quand on fait attention à la conduite du roi de Naples, dans les années 1814 et 1815, on ne peut s'empêcher de convenir que ce malheureux prince est celui qui, par sa mauvaise politique, a le plus contribué à renverser deux fois Napoléon. Si en 1814 il n'eut pas abandonné la cause de la France pour celle de l'Autriche, la France n'eut pas été envahie ; et si en 1815, il n'eut pas déclaré la guerre à l'Autriche, la France n'aurait probablement pas subi une seconde fois le joug de l'étranger. L'Empereur d'Autriche, voyant son gendre assis de nouveau sur le trône de France, paraissait disposé à négocier avec lui ; lorsque l'attaque de Murat lui fit croire qu'elle était le résultat d'un plan concerté avec Napoléon, il rompit toute négociation, en disant : « Comment puis-je traiter avec Napoléon, quand il me fait attaquer par Murat ? »

(30) Dans un relevé de ses services, on lit : Par ordre du Directoire du département (Golu) a été envoyé à Migliacciaru et dans le Fiumorbu où il a réussi à appaiser (*sic*) les troubles qui s'y étaient manifestés depuis longtemps. Par ordre du même Directoire a marché sur Bastia pour appaiser (!) l'insurrection du 12 juin (le millésime n'est pas indiqué mais nous serions tentés de croire que c'est 1790, année où il y eut, en effet, plusieurs émeutes dans cette ville.

comme chef de bataillon de garde nationale, que son activité, son besoin de se rendre utile, se manifestèrent une fois de plus. Il eut cela de commun avec son frère d'armes Moroni (détail que nous avons oublié de mentionner dans la notice consacrée à ce dernier (n° 55).

Tous deux avaient d'ailleurs à se faire pardonner par le gouvernement des Bourbons, restauré pour la seconde fois, leurs services napoléoniens pendant les Cent-Jours. Et cependant ils n'avaient fait que strictement leur devoir en contribuant à la défense de leur petite patrie, menacée une fois de plus par les Anglais.

Quoiqu'il en soit, le concours que, dans cette circonstance le général Casalta apporta au marquis de Rivière, fut important. Il commanda une des cinq colonnes que ce généralissime improvisé fit converger sur le Fiumorbu, au cours de cette expédition dont fit également partie un troisième général, Ottavi.

A propos de ce dernier, nous avons donné quelques détails sur cette prise d'armes, plus que discutable et maladroite, et qui valut au haut Commissaire royal le plus grave des échecs.

Nous les compléterons par cette citation de Girolami-Cortona : « La troisième colonne, sous la conduite du général Casalta et du colonel Suzzoni, forte de 1.600 hommes, avait pour mission de déployer ses ailes dans la plaine, pour protéger en cas de désastre la retraite du marquis et en cas de succès pour passer la rivière d'Abbatessu et se rendre maître de Ventiseri et de Serra ».

La grande bataille, la grande défaite du 18 avril 1816, mit fin à toutes ces belles combinaisons stratégiques. A la suite d'une mêlée très chaude et sanglante, qui dura toute la journée et faillit le lendemain, par deux fois, amener la capture du marquis de Rivière, il y eut une retraite générale et précipitée de toutes les

troupes. Il ne resta de cette expédition avortée que le souvenir le plus fâcheux, le plus ridicule, mais la Corse, heureusement, y gagna le départ de son gouverneur.

Son successeur le général comte Amédée de Villot, plus habile et plus bienveillant, sut mettre fin rapidement à une agitation qui menaçait de gagner tout le département : « Après avoir pris une connaissance exacte de la situation malheureuse des Fiumorbais, nous dit l'historien déjà cité, il députa auprès d'eux son premier aide de camp, le commandant d'Angibeau accompagné du général Casalta et de plusieurs officiers corses de distinction pour leur faire des propositions très honorables (14 mai 1816) ».

Une amnistie générale s'en suivit et le commandant Poli fit, ainsi que tous ses partisans, une loyale soumission qui amena l'heureuse et définitive pacification de la Corse (25 mai).

En ce qui concerne plus particulièrement Casalta, il est indispensable de rappeler que le général de Willot contribua aussi à réparer une injustice criante commise à son égard par le marquis de Rivière dont nous avons déjà eu l'occasion, à propos de Fiorella et de Moroni, de signaler les procédés arbitraires à l'égard des officiers généraux de l'Empire.

Il s'agit de l'annulation d'une retenue prescrite le 5 décembre 1815 par le haut Commissaire royal sur la solde de Casalta (31), correspondant à la période pen-

(31) Nous, Charles, marquis de Rivière, pair de France, lieutenant-général commandant la 23^e division militaire, ambassadeur de S. M. très chrétienne près la Sublime Porte, commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, aide de camp de Monsieur, frère du Roi.

Considérant les nombreuses réclamations qui ont lieu relativement au paiement de traitement arriéré, et nous réservant d'examiner attentivement les droits de chacune de ces réclamations,

Arrêtons : que tout civil ou militaire sera payé à dater du 1^{er} octobre 1815.

dant laquelle ce dernier avait été membre (32) de la junte de gouvernement qui avait siégé à Corte en 1815, autorité transitoire « nommée par décret de Bonaparte daté de l'île d'Elbe » comme s'exprimait dédaigneusement Rivière (33).

Le prétexte était absolument faux, le général ne s'étant attribué de ce chef aucun traitement, ce qui eut été, en effet, illégal. Willot prit sur lui d'ordonner provisoirement la main-levée de cette saisie d'appointements et obtint du Ministre la confirmation de cette mesure réparatrice « en faveur d'un officier général dont les services ont été fort utiles dans la pacification du Fiumorbu, et qui n'a pas cessé de manifester son attachement et son dévouement à la cause du Roi. » (Lettre du 10 septembre 1816 à Monseigneur le duc de Feltré, maréchal de France, Ministre secrétaire d'Etat de la guerre).

*
* *

La participation de Casalta à la campagne du Fiumorbu fut le dernier acte militaire de sa vie, le dernier service qu'il rendit ou crut rendre à son pays. Il mourut

N'auront droit à aucun traitement, ceux compris dans les quatre articles suivants :

ARTICLE PREMIER : Tous ceux qui ont suivi Murat, à son départ d'Ajaccio et ont fait partie de son expédition en Calabre.

ART. 2 : Tous les membres composant le Comité d'exécution envoyé par Bonaparte à son départ de l'île d'Elbe pour insurger la Corse contre l'autorité légitime.

ART. 3 : Tous les membres composant la junte du Gouvernement nommée par décret de Bonaparte daté de l'île d'Elbe.

ART. 4 : Tous ceux qui, en vertu des ordonnances du Roi, ont dû cesser leurs fonctions et leur activité.

Fait à Bastia le 5 décembre 1815. Signé : Charles, marquis de Rivière. Pour copie conforme,

Le payeur de Bastia : MULTEDO.

(32) D'après le **Nouveau Larousse illustré**, le général Casalta aurait été le président de cette junte.

(33) Nous savons par un document que les membres de cette junte étaient Giubega, Casalta, Morati, Ceccaldi, Gaffori, Costa, Bartoli, Stefanini, Arrighi, le père du général, Pietri et Casella, secrétaire général.

à Cervione le 16 décembre 1847 presque nonagénaire et fut inhumé avec les honneurs funèbres auxquels il avait droit et qui lui furent rendus par la compagnie du 10^e de ligne et le détachement des Voltigeurs corses stationnés dans cette localité.

Nous ignorons à quelle époque il s'était marié et avec qui (34) ; mais un fait certain, c'est qu'il ne resta pas célibataire et laissa une postérité. Cela nous le savons par plusieurs lettres adressées au ministre de la Guerre, pour obtenir communication de l'état de ses services (35).

(34) Sa femme dut le précéder dans la tombe, car si l'inverse avait eu lieu, les pièces justifiant sa situation de veuve et son droit à une pension auraient figuré dans le dossier du général et fait connaître son nom.

(35) 1^o en janvier 1860 celle de M. Darius Casalta propriétaire à Cervione, son petit-fils ; 2^o en octobre 1891, celle de Mlle Lanvin (Clémentine Louise) son arrière petite-fille, domiciliée à Calvi, ville haute ; 3^o une autre datée de Paris, juillet 1864 émanant d'un M. Casalta se désignant comme fils et neveu et réclamant au même Département celui de Philippe Casalta né le 5 avril 1787 à San Giulianu (Corse), élève de l'Ecole Spéciale militaire le 27 décembre 1805, et retraité comme chef d'escadron au corps royal d'Etat-major le 12 août 1845 ainsi que celui d'Antoine Philippe Casalta, né le 9 février 1759 à Casalta, et retraité comme général de brigade le 24 décembre 1814.

APPENDICE

En raison du rôle si important que joua en Corse, pendant la première Restauration, le chevalier de Bruslart, nous avons cru intéressant de reproduire à la suite de l'étude concernant le général Casalta, l'état officiel des services militaires de cet officier royaliste que la plupart des dictionnaires biographiques ont omis de mentionner.

LE GENERAL DE BRUSLART

1764-1829

Louis de Guérin, chevalier de Bruslart, né à Thionville le 22 mai 1764.

Sous-Lieutenant au régiment de Lyonnais-Infanterie le 10 septembre 1769. Lieutenant en 2^e le 11 juin 1776.

Lieutenant en 1^{er} le 26 décembre 1779.

Capitaine en 2^e le 22 mai 1783 (1).

(1) En 1783 était destiné à passer aux « Isles » sous les ordres de M. d'Estaing. Embarqué à Cadix le 1^{er} mars 1783, débarqué à Toulon le 8 avril suivant.

On voit que ce héros modeste, qui n'a pas la notoriété mondiale de certaines illustrations insulaires, ne déparera pas la collection de nos officiers généraux. Quoiqu'il n'ait pas dépassé le grade de brigadier (grâce à Morand, on le sait) cet intrépide officier d'avant-garde peut y figurer fort honorablement.

Général COLONNA DE GIOVELLINA.



Emigré le 12 janvier 1792.
 Aide de camp de S. A. S. Mgr le duc de Bourbon en 1792.
 Passé à l'armée de Condé en 1793.
 Passé à l'armée royale de Basse Normandie en 1797.
 Adjudant général de cette armée en 1797.
 Commandant provisoirement de la dite armée (après M. de Frotté (2)) le 3 octobre 1800.
 A quitté le service le 31 décembre 1800.
 Maréchal de camp le 1^{er} janvier 1801 (reconnu par ordonnance du 25 décembre 1816).
 Id. Commandant la 23^e division militaire le 31 juillet 1804.
 A rejoint l'armée de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême en 1815.
 Disponible le 1^{er} avril 1821.
 Inspecteur d'Infanterie dans la première division militaire le 19 juin 1822.
 Lieutenant général disponible le 30 juillet 1823.

CAMPAGNES

Campagne de mer de 1779 à 1780 sur la frégate du roi **la Pia-yade** ;

1781-82-83 en Espagne (sièges de Mahon et de Gibraltar) ;

1792-93-94 et 95 à l'armée de Condé ;

1797-98-99 et 1800 dans les armées royales de l'Ouest ;

1815 à l'armée de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême.

Mort à Paris le 20 décembre 1829.

Chevalier de Saint-Louis 30 avril 1791,

Chevalier de la Légion d'Honneur 20 août 1822,

Officier de la Légion d'Honneur le 23 mai 1825.

(2) Frotté (le comte Louis de), né en Normandie vers 1755, m. en 1800. Officier d'infanterie, lors de la Révolution, il émigra en 1792, quitta l'Angleterre en 1795 dans l'espoir de soulever les Normands et après avoir débarqué à Saint-Malo, organisa une compagnie des *gentils-hommes de la couronne*. Obligé de fuir devant Hoche, il reparut en 1799, parvint à réunir un corps de 10.000 hommes qui se dispersa après le 18 brumaire et fut pris. Une commission militaire le condamna à mort, à Verneuil. (Dictionnaire Dezobry et Bachelet).

APRÈS L'ABDICATION⁽¹⁾

Le Chemin de l'Exil

Après le drame de Fontainebleau, Napoléon, profond psychologue, fut pleinement édifié sur les sentiments de gratitude et de fidélité de tous ses obligés. Ceux-ci pourtant lui devaient beaucoup, mais ceux qui s'attachèrent à sa fortune purent être comptés. Après la trahison de Marmont qui avait causé les pires désastres, de Marmont qu'il considérait comme son fils, l'Empereur, par son abdication et son renoncement au trône pour lui et les siens, consentit à la patrie le plus grand des sacrifices ; la cour du Palais s'illustra de l'impérissable scène des adieux que les plus grands artistes devaient reproduire sur la toile. Il était triste de voir un Berthier, à qui l'Empereur, aux jours de ses largesses et de sa puissance, avait jeté deux blasons de prince, deux blasons bien gagnés, il faut le reconnaître, ne pas attendre, fut-ce par pudeur, que celui qui l'avait fait tout, eût quitté sa résidence de Fontainebleau, pour venir parader dans les salons des Tuileries, sous l'uniforme des gardes du corps de Louis XVIII, afin d'insulter d'une manière plus éclatante à l'infortune de l'ancien maître qui n'eut pas un geste de haine en apprenant cette défection et ne laissa échapper que ces mots : « Lui aussi m'a abandonné, lui aussi ? », ce fut toute la colère de cette grande

(1) Notre collaborateur et ami Savelli de Costa possède, grâce à son mariage avec la petite-fille du plus fidèle serviteur de Napoléon, Santini, des papiers inédits sur la période de la vie de Napoléon qui suivit sa première abdication. Il a bien voulu en extraire la substance et nous rédiger ce récit qui intéressera, nous en sommes sûr, nos compatriotes, car tout ce qui a trait à l'homme prestigieux que fut notre compatriote, l'Empereur, passionne plus que jamais la postérité. Nous remercions donc cordialement M. Fr. Savelli de Costa.

douleur. Il était triste de voir un Montmairé, commandant un régiment de chasseurs de la vieille Garde impériale, portant encore à son uniforme les aigles de l'Empereur, cette noble livrée de la gloire, venir avec impudence et orgueil, le jour même du départ de l'exilé, troquer ses épaulettes de général contre celles de lieutenant des gardes du corps du nouveau souverain.

Le 20 avril, à midi, Napoléon, appuyé sur les bras du duc de Bassano, suivi des généraux Bertrand, Drouot, Cambronne et de quelques autres vétérans de la gloire, descendit le grand escalier de la cour d'honneur du palais de Fontainebleau. Il était triste, calme et digne. Il s'acheminait avec une suite nombreuse vers l'île d'Elbe qui lui avait été assignée par le traité de Fontainebleau. La foule le saluait et l'acclamait sur son passage. En approchant du midi de la France, les vivats devinrent plus rares. A Orange on se mit à crier « Vive le roi ! A bas Nicolas ! ». En Provence, Nicolas est le nom du diable. A Avignon, l'illustre voyageur n'échappa que par surprise aux violences de la foule. A Saint-Canat, il dut s'arrêter dans une mauvaise auberge qui portait le nom de la Calade. Sa voiture fut cernée par une foule excitée qui bondissait autour de la victime, brandissant des armes de toute espèce. L'hôtesse était prévenue contre lui et elle espérait que la foule le massacrerait. « On ne vous a pas trompée, vous vouliez tuer l'Ogre de Corse, faites-le, voilà ! ». Au geste de l'Empereur, à sa figure mélancolique sur laquelle la chute avait empreint son cachet le plus majestueux, cette femme se transforma comme par miracle. « Ah ! fit-elle en reculant sous la fascination du regard impérial... ah ! » et elle courut verrouiller la porte pour qu'on ne vît pas du dehors ce qui se passait à l'intérieur, puis revenant vivement elle se jeta aux pieds de l'Empereur. « Pardon ! par... », ce fut tout ce qu'elle put dire. Elle tomba anéantie sur les pavés de l'auberge, et quand elle revint à elle, elle avait

perdu la parole qu'elle n'a jamais plus recouvrée. Elle est restée muette. Cela paraît étrange, c'est pourtant vrai. Alors l'Empereur se baissa vers elle et déposa sur ses genoux une forte poignée d'or. A ce bruit, la maîtresse du lieu prit vivement la main de Napoléon, la porta sur son cœur, lui fit signe de le suivre, et le conduisit vers une porte de derrière, et quand la porte fut enfoncée par l'émeute, l'Empereur était loin. Singulière mutabilité des choses humaines !

Quatorze ans avant la scène que nous venons de peindre, une autre scène d'un caractère bien opposé se passait dans le même lieu ! Les habitants des campagnes, non plus en haillons comme aujourd'hui et agitant avec colère des couteaux et des fourches, mais en habits de fêtes et tenant à la main des palmes et des fleurs, improvisaient une ovation pour célébrer le passage d'un jeune guerrier qui devait s'arrêter quelques instants à la Calade.

Cependant les démonstrations hostiles cessèrent peu à peu. Il arriva à Fréjus où il fut bien accueilli après avoir visité sa sœur Pauline au château de Bouillidon que M. Charles, membre du Corps législatif, avait mis à la disposition de la princesse. De Fréjus, il se dirigea sur St-Raphaël, petit port de pêche où il avait abordé en 1798, à son retour d'Égypte. Ce fut là que le 28 avril au soir il s'embarqua sur la frégate anglaise « *L'Undaunted* », qui devait le conduire à Porto-Ferrajo, capitale de son minuscule royaume. Il fut reçu avec les honneurs dûs à un souverain et salué par une salve de vingt-et-un coups de canon. Il se promenait souvent sur le pont du navire, inspectait l'horizon avec sa longue-vue, en l'appuyant sur l'épaule d'un officier.

La frégate ne mit à la voile que le lendemain. La mer était unie comme une glace. Et ce calme, succédant aux journées si mouvementées de la fin du voyage, ne pouvait que disposer favorablement l'Empereur. Si l'infortune avait pu déprimer son âme, si bien trempée qu'elle

fût, elle retrouvait maintenant toute son énergie, son caractère, sa bienveillance envers ses subordonnés.

Il aimait à s'entretenir avec Campbell, le Commissaire anglais, sur la politique de l'Angleterre, dont il prophétisait l'accroissement de puissance et de domination. « Quelle nation en Europe pourrait rivaliser avec elle, les Bourbons n'étant que de pauvres sires et des politiques à courte vue, qui s'estimeraient très heureux de vivre en France en grands seigneurs, et qui ne mettraient aucun obstacle à la marche en avant de l'Angleterre? Ils ne seraient pas jaloux de sa prospérité, et signeraient avec elle tous les traités de commerce qu'elle voudrait ». Il portait aussi la conversation sur la guerre d'Espagne sans toutefois la justifier et s'expliquer sur les causes de cette aventure qui lui avait été funeste, sans donner les raisons de son intervention. Puis surgissait l'homme d'Etat aux vues élevées, aux conceptions grandioses quand il exposait les projets interrompus par sa chute. « Anvers, disait-il, j'y tenais. C'était une base d'appui contre l'Angleterre. En une guerre qui aurait eu pour théâtre la mer du Nord, Brest, Toulon, tous mes autres ports eussent pu être bloqués; avec Anvers j'aurais trouvé le moyen de combattre encore. Recevant les bois de Pologne, il m'aurait été facile d'équiper, en ce port, une nouvelle flotte, prête à l'attaque. Sans Anvers, la France n'est qu'une puissance maritime peu redoutable. Non, je n'aurais jamais cédé Anvers. Et d'ailleurs, j'avais juré, à mon sacre, de ne rien sacrifier des forces de la France. Je savais, par mes espions, tout ce qui se passait dans les îles Britanniques. Mon service de surveillance était merveilleusement établi. Tous les contrebandiers me servaient avec dévouement. Ils m'apportaient, à Gravelines, leurs renseignements et les marchandises anglaises, prohibées sur le continent, contre des guinées que je leur faisais remettre. Cette organisation parfaite me coûtait cinq millions par an, et rien ne

m'échappait. Enfin, n'avais-je pas à ma disposition l'Elbe, aussi profond que l'Escaut? Mes ingénieurs avaient sondé ce fleuve, et j'allais, près de Hambourg, édifier un vaste établissement, un port de mer plus important et plus sûr encore qu'Anvers. Plus près de la Pologne pour en recevoir les bois, j'aurais eu des navires à meilleur compte ».

Il s'expliquait encore sur Cherbourg où il voulait améliorer la rade, faire creuser un bassin dans le roc, avec des docks pour vingt-cinq vaisseaux de guerre, « et si jamais, ajoutait-il, une flotte anglaise y eût pénétré, j'en aurais fait sauter l'entrée à la mine, et la flotte ennemie y eût été enfermée, sans issue ». Avec un crayon, devant un auditoire attentif, il faisait la démonstration vivante de ses idées, traçait un plan de Cherbourg, une ligne de fortifications destinées à protéger tous ces travaux contre une attaque par mer. Puis, sa pensée, toujours effervescente, sautait d'un bond aux côtes méridionales de la France, à Bouc, choisi comme un lieu de constructions navales où les matériaux seraient arrivés par le Rhône. « Toulon, disait-il, n'aurait plus été qu'un port de refuge pour une flotte ».

Ces conversations de l'Empereur, qui émerveillaient son entourage, sont rapportées consciencieusement par Peyruse qui l'accompagnait à l'île d'Elbe. C'est ainsi que se dressait devant tous, sans avoir rien perdu de son autorité morale, l'homme qui avait tenu vingt ans en échec la puissance anglaise, le redoutable adversaire de ce peuple qui n'est vulnérable que sur mer. Ces commentaires servaient à justifier sa politique, et si elle ne fut pas couronnée par le succès, ce ne fut pas sa faute, mais celle de ses amiraux, hommes d'une médiocre capacité.

A bord, ses repas étaient pris avec le capitaine, le grand maréchal Bertrand et le général Drouot. A la table de Napoléon, les mets étaient délicats, de cuisine

française et de cuisine anglaise, bien présentés et arrosés d'excellents crûs. Là il se faisait presque familier avec ses convives, montrait la tabatière sur le couvercle de laquelle on pouvait voir le portrait de Marie-Louise, puis une autre où était peinte la miniature du roi de Rome. Celui-ci était l'objet constant de ses pensées. Ses yeux s'arrêtaient avec complaisance sur le joli visage de son fils dont il détaillait les traits. Pons de l'Hérault raconte qu'on ne peut rendre l'expression paternelle que l'Empereur mettait dans ces mots : « Mon fils », toutes les fois qu'il en parlait.

L'ILE D'ELBE. — PRISE DE POSSESSION

L'Undaunted mouilla sur la rade de Porto-Ferraio le 3 mai. Ce même jour, Louis XVIII faisait son entrée à Paris. Napoléon, qui tenait beaucoup aux souvenirs des anniversaires, avait remarqué que le 3 mai était l'ouverture de la procession des États généraux.

L'île d'Elbe est située entre la Corse et l'Italie, et fait partie de l'archipel tyrrhénien avec les autres îles de Monte-Christo, Gorgona, Pianosa et Capraja. Elle a pour capitale Porto-Ferraio et compte une vingtaine de mille habitants. « Qu'on se figure une sorte de lac suisse, plus beau avec le ciel de l'Orient, une de ces baies méditerranéennes, âpres et harmonieuses à la fois, dont celle de Naples est une des plus renommées ».

Porto-Ferraio a été fondé en 1548 par Cosme de Médicis. Cette petite ville compte six mille habitants. Avec ses rues montantes et ses larges escaliers, ses voûtes, ses casemates, ses tunnels, ses remparts où les figuiers d'Inde ont pris pied dans le roc et l'ont couvert d'un fourré de raquettes, elle n'est pas sans ressemblance avec la citadelle de Calvi. Avec plaisir, on constate qu'elle est d'une propreté méticuleuse. Au bout d'une rue à pic, une maison carrée aux contrevents verts domine la ville :

c'est la *casa di Napoleone* ou la maison de Napoléon, le « palais impérial ».

Elle est occupée en partie par l'administration militaire, et des trophées de boulets en surmontent la porte. Mais ce n'est pas une vision de guerre et de carnage qui sollicite la vue dès que l'on entre. Oh ! l'incomparable horizon de la mer Tyrrhénienne vu à travers les fleurs du jardin. Quelle palette en pourrait reproduire la majestueuse beauté ?

Le 4 mai, Napoléon, à deux heures de l'après-midi, mettait pied à terre à Porto-Ferrajo. La flotte anglaise qui l'avait escorté et les batteries de la côte le saluèrent de salves d'artillerie. Il fut reçu par le maire Traditi qui lui présenta les clefs de la ville sur un plat d'argent ; puis il se rendit à l'église où l'on chanta un *Te Deum*. Le nouveau maître de l'île inaugurait sa souveraineté dans les règles.

« Ce sera l'île du repos, avait dit Napoléon en arrivant. Je veux vivre désormais comme un juge de paix. L'Empereur est mort, je ne suis plus rien. Je ne pense à rien en dehors de ma petite île. Je n'existe plus pour le monde. Rien ne m'intéresse maintenant que ma famille, ma maisonnette, mes vaches et mes mulets ». Il s'empressa de faire connaissance de son royaume lilliputien. Dans un pays où les routes n'étaient que des sentiers à peu près impraticables, il avait visité à cheval tout ce qu'on pouvait visiter. Il eut vite fait le tour du propriétaire ; son domaine avait vingt et un kilomètres de l'est à l'ouest, neuf du nord au sud. La transition était un peu brusque pour le conquérant toujours en route qui venait, en dernier lieu, de traverser deux fois l'Europe, de Madrid à Moscou, et de Moscou à Paris. En découvrant du haut des rochers de Porto-Ferrajo l'horizon de la mer qui, au nord, à l'ouest et au sud, entourait son nouvel empire : « Diable, dit-il, il faut l'avouer, mon île est très petite ».

L'Empereur était très bien renseigné sur son nouveau royaume. Il le connaissait mieux que ses sujets qui en furent émerveillés. Toujours infatigable, il partait suivi de ses officiers et il arrivait au galop au milieu des bourgades dont les habitants lui réservaient le plus chaleureux accueil. Le maire ne manquait pas de prononcer son harangue, des jeunes filles lui souhaitaient la bienvenue, et il faisait son entrée sous des arcs de triomphe. Cependant il y avait aussi des ombres à ce tableau et l'Empereur, dès son arrivée dans l'île, ne devait pas recueillir que de bonnes impressions. Comme il excursionnait un jour avec une nombreuse suite, il vit un paysan courir au devant de lui, et en jetant son bonnet : « Vive le roi d'Angleterre », Napoléon fut stupéfait de cette aventure, et il porta machinalement la main à son épée. Ce cri ne signifiait rien. Le commandant de la frégate avait donné une guinée à un enfant qui lui avait prêté son cheval, et le père de cet enfant manifestait ainsi son contentement. Mais l'Empereur n'en resta pas moins soucieux. De plus, quand il fut reçu par Pons à l'hôtel de l'administration des mines, le parterre qui se trouvait devant l'établissement était très fleuri, et la fleur de lys y dominait les autres, le lys abhorré ramené sur le trône de France dans les fourgons de l'étranger. Napoléon s'arrêta, il se tourna vers Pons, et en lui montrant les lys, il lui dit en souriant : « Me voilà logé à une bonne enseigne ».

Vers minuit, quand tout le monde s'apprêtait à aller dormir, l'Empereur fit appeler Pons qui se rendit avec empressement auprès de lui. « Pouvez-vous me donner à déjeuner à Rio Marina ? — Oui, sire. — A neuf heures du matin ? — Oui, sire. — Dites-moi franchement si cela ne vous sera pas un trop grand dérangement ? — Cela ne me dérangera pas du tout. Je ne demande à Sa Majesté qu'un peu d'indulgence pour la manière dont je la recevrai. — Avant l'aurore, Pons fit jeter les filets

à la mer : la pêche fut vraiment miraculeuse. On ramassa un poisson pesant plus de vingt livres. Pendant la conversation qui suivit le déjeuner, l'hôte fut d'une insigne maladresse envers son souverain. Il lui disait : « Monsieur le Duc, Monsieur le Comte, ou Monsieur tout court ».

Plusieurs semaines après sa visite à Rio, Napoléon fit écrire à Pons par le maréchal Bertrand qu'il eût à verser immédiatement à son banquier Peyruse la somme de deux millions. Pons prétendait que cette somme devait être versée dans la caisse de la Légion d'Honneur.

Il se rendit chez le maréchal et lui exposa les raisons qui s'opposaient à ce qu'il fit droit à la demande de l'Empereur. Le Maréchal, pour dégager sa responsabilité, lui proposa de se rendre chez Napoléon qui était sur le point de rentrer. « Pourquoi ne voulez-vous pas me verser cette somme? dit-il à Pons d'un air courroucé. Parce que cet argent appartient au gouvernement français, quel qu'il soit ». Napoléon lui tourna le dos et le congédia. Le Maréchal fit comprendre à Pons que sa façon d'agir avait vivement indisposé l'Empereur qui n'y était pas habitué. Aurait-il souffert un refus émanant d'un simple employé, lui à qui ses maréchaux n'osaient désobéir? Pons, pour ne pas être destitué — les prétendants ne manquaient pas — donna sa démission de surintendant des mines. Mais le maréchal Bertrand s'offrit immédiatement comme médiateur, et il réussit momentanément à détourner l'orage. Pons demeura en suspens. Cependant, il fallait bien que cette affaire fût liquidée. L'Empereur chargea son trésorier Peyruse de dénouer cet écheveau embrouillé. Peyruse était un habile parleur. Mais il eut beau déployer tous les artifices de son éloquence, il trouva l'ancien conventionnel irréductible. Napoléon décida alors de se rendre lui-même à Rio Marina; et il fit annoncer sa visite à Pons. Il le prévenait de n'avoir pas à s'embarrasser du déjeuner qu'il

aurait emporté lui-même. L'Empereur arriva. « — Pourquoi, dit-il à Pons, n'avez-vous pas obéi au maréchal Bertrand qui, en mon nom, vous a enjoint de verser les fonds que vous détenez ? » « — Parce que ma conscience me le défend. » « — Votre conscience n'est pas en cause : les propriétés de l'île d'Elbe m'appartiennent de droit, il ne vous reste qu'à déposer cette somme entre mes mains. » « — Je ne le ferai pas. » « — Monsieur, je suis toujours l'Empereur ! », proféra Napoléon en se levant, et d'une voix terrible. « — Et moi, je suis Français », répondit Pons en se levant lui aussi. Cet émouvant colloque prenait une tournure tragique. Bertrand et Peyruse y assistaient, témoins tristes et silencieux. Mais les évènements furent plus forts que l'éloquence de Peyruse et l'autorité de Napoléon. Un mois après cette orageuse discussion, l'habile surintendant jugea à propos de ne plus jouer au Caton et il se décida à verser dans la caisse du trésorier Peyruse la somme tant contestée.

Il fallait bien chercher un logis. Napoléon avait d'abord été hébergé à la mairie. Il y avait une maison bâtie sur un rocher entre le fort Falcone et le fort de l'Etoile, dans un bastion appelé le bastion des Moulins et qui consistait en deux pavillons et un corps de logis qui les réunissait. Napoléon songea que cette bâtisse aurait bien fait son affaire, et rien n'aurait échappé à son œil vigilant. Quant à son palais des champs, il était situé à San Martino. Il avait fait restaurer et aménager à son goût cette bicoque qui n'était qu'un but de promenade. Il n'y couchait jamais. Cependant elle était édifiée dans un endroit très pittoresque d'où l'on embrassait la ville et le port, avec l'horizon plus vaste de la mer de Toscane. Un ruisseau la côtoyait.

Pour se loger il faut des meubles. Napoléon envoya un navire chercher ceux qui se trouvaient dans le palais de Piombino qui avait appartenu à sa sœur Elisa. Cette razzia fut opérée sous les yeux du commissaire autrichien,

malgré ses protestations ; on lui remit un reçu détaillé du mobilier enlevé. Le hasard qui arrange bien les choses permit au souverain de l'île d'Elbe de compléter son mobilier. Le prince Borghèse, son beau-frère, avait été obligé de quitter son palais de Turin en raison des événements politiques et il eut la malencontreuse idée d'expédier par mer le luxueux mobilier, de Gênes à Rome. Le voilier chargé du transport, assailli en pleine mer par la tempête, fut obligé de relâcher à l'île d'Elbe. L'Empereur ne se donna pas la peine de choisir. Il prit le tout en disant : « Cela ne sort pas de la famille ».

Les quatre cents grenadiers de la Garde arrivèrent le 26 mai ; le général Cambronne en fut nommé commandant. Formés en colonnes, drapeau flottant sous la brise de mer, tambours battants, ces soldats d'élite formèrent le carré sur la grande place de Porto-Ferrajo, et acclamèrent longuement leur Empereur. Lui était radieux. S'adressant à Cambronne : « J'ai passé de bien mauvais moments en vous attendant ; mais enfin nous sommes réunis, et tout est oublié ». On créa aussi un bataillon corse, qui se montra assez indiscipliné. D'ailleurs, par l'intermédiaire de Madame Mère, toutes les avenues du pouvoir étaient corses. L'île était entièrement livrée à son nouveau souverain. Bertrand et Drouot restèrent les grands dignitaires de sa maison. Peyruse, le trésorier de la couronne à Paris, fut nommé contrôleur général des finances sous la surveillance de l'Empereur.

La marine fut confiée au lieutenant de vaisseau Tailade. Un Corse, le vicaire général Arrighi, devint aumônier de la Cour. Le service intérieur du palais se fit par quatre huissiers, deux Français et deux Elbois. Les Français s'appelaient Dorville et Santini. Celui-ci, qui devait être surnommé le courtisan du malheur, et qui devait suivre Napoléon à Ste-Hélène, était né à Lama en Corse. L'Empereur, qui avait la mémoire du cœur, le fit figurer sur son testament ; nul ne lui fut plus dévoué

que ce modeste insulaire qui, un jour, écoeuré des misères que le gouverneur Hudson Lowe faisait à son maître, voulut le tuer (1) : il fallut que Napoléon se mît en colère pour l'en empêcher. Santini a joué dans la vie d'exil de l'Empereur un grand rôle que la plupart des historiens ont méconnu. Cependant Frédéric Masson lui a rendu justice et il a mis en lumière son rôle jusqu'à le comparer à celui des plus illustres compagnons de sa captivité.

Nous avons raconté succinctement dans un autre ouvrage (2) que Santini contribua à faire adoucir momentanément le sort de Napoléon à Ste-Hélène en portant et en faisant publier à Londres une protestation que lui avait dictée l'Empereur contre les indignes traitements dont il était victime. Une copie sur satin en caractères minuscules de cette protestation fut cachée par lui dans son vêtement. Il fut chargé d'une autre mission pleine de périls ; celle d'apporter aux membres de la famille impériale dispersée en Europe, les échos directs de Ste-Hélène. « Tu iras d'abord à Munich pour voir le prince Eugène, cette perle des hommes. Tu te rendras ensuite à Vienne. Je ne doute pas que tu ne réussisses à voir mon fils et à t'entretenir avec lui. Il porte mon nom. Je lui lègue ma gloire et l'affection de mes amis ; il n'en faut pas tant pour recueillir mon héritage ». Au risque d'anticiper et de perdre un peu de vue notre sujet, arrêtons-nous un instant sur l'émouvante odyssée de ce modeste serviteur, car nous sommes mieux documentés maintenant. Nous voulons croire que le lecteur goûtera pleinement notre récit qui offre d'après nous le plus haut intérêt.

(1) Après la mort de Napoléon, Emmanuel de Las Cases rencontra à Londres sir Hudson Lowe et lui cingla la figure avec sa cravache.

(2) **Le Jardin hanté.**

LA MISSION DE SANTINI EN 1816

Jean-Noël Santini quitta Ste-Hélène le 28 octobre 1816 à bord de la frégate anglaise l'*Oronte* et après s'être rendu au Cap de Bonne Espérance, où on le retint cinquante jours captif dans la citadelle de Capetown, il revint à Ste-Hélène où lui et ses compagnons de voyage restèrent quelques jours sans qu'on leur permit de débarquer. L'Empereur, ayant été informé de leur retour, leur fit acheter dans la ville de Saint-James des provisions pour leur voyage en Angleterre. Ce fut le 31 décembre 1816 que la frégate l'*Oronte* vint mouiller dans la rade à jamais célèbre de Jamestown, le même jour, à la même heure où le brick le *Griffon* recevait à son bord le comte Las Cases et son fils Emmanuel; encore une affection, un lien de plus à la vie arraché brutalement à la victime. Le 12 février 1817, l'*Oronte* mouilla dans la rade de Portsmouth. Santini fit demander son passeport pour Rome. Après l'avoir obtenu, il feignit de chercher un navire pour se rendre sur le continent, mais se dirigea sur Londres pour remplir un devoir pénible et sacré. Il y arrivait incognito quarante-huit heures après son débarquement à Portsmouth. Dès son arrivée, les personnes qui le connaissaient et avec lesquelles il se mit en rapport l'assaillirent de questions sur l'état, sans doute rassurant, de l'Empereur, dans l'île de Ste-Hélène. Qu'on se figure sa surprise après tout ce qu'il avait vu.

A Londres la conduite de Santini fut habilement calculée. Pour éviter les investigations de la police, il changeait tous les cinq jours de nom et de demeure. Il parlait avec prudence, voyait peu de monde et se défiait de tous. Mais hélas! un mois se fut bientôt écoulé sans amener de résultats, sans faire pointer une lueur d'espérance. Le désespoir allait s'emparer de lui quand le hasard, qui seul pouvait lui venir en aide, lui fit rencontrer dans une taverne un Italien, prénommé Antonio,

qui avait servi dans nos armées. Cet homme attaché de cœur à Napoléon avait eu dans sa patrie des démêlés avec la police à cause de ses opinions politiques et il s'était réfugié à Londres. Grand ennemi des Bourbons, il se plaisait à raconter à Santini toutes les horreurs de la seconde Restauration, toutes les persécutions subies par les partisans de l'Empereur.

Un jour qu'il avait été question du comte de Lavallette et de son sauveur M. Robert Wilson, ainsi que de la noble conduite de cet Anglais, Santini comprit que celui-ci devait avoir une nature généreuse et pourrait l'aider à soustraire l'Empereur aux outrages que lui faisait continuellement subir le tortionnaire Hudson Lowe. Il pensa que s'il pouvait le voir, sa tâche serait infiniment simplifiée, et demanda à l'Italien s'il connaissait la demeure de sir Robert Wilson. L'Italien lui promit de s'informer. Le soir même Santini eut son adresse et le lendemain il se rendit chez lui. — Sauvez, Général, l'Empereur Napoléon mon maître, si vous voulez épargner un opprobre à votre pays, une ineffaçable souillure à votre drapeau. Sauvez-le, car il se meurt sous les tortures de Ste-Hélène. — Merci, mon ami, de votre confiance en moi. Que puis-je faire pour prouver que je la mérite? — M'aider à faire connaître à votre pays, à l'Europe les indignes traitements que votre ministre fait souffrir, par les mains d'Hudson Lowe, à mon infortuné maître. — Mais quels moyens employer pour cela? — Publier cette protestation par les soins de la presse. — Et il lui remit la protestation qu'il avait transcrite depuis qu'il était à Londres. — Bien, mon ami. Laissez-moi cet écrit. Je le lirai. Revenez demain. Je vous conduirai chez quelqu'un qui pourra vous aider. Ayez bon espoir. Les gens de cœur de la Grande-Bretagne répondent toujours à l'appel de l'infortune.

Le lendemain sir Robert conduisit Santini chez lord Holland dont le nom est resté cher à toute âme napo-

léonienne, à tout cœur français. Lord Holland lui fit un accueil des plus chaleureux, une réception inoubliable. Il dévora la protestation de l'Empereur. Ses yeux étaient pleins d'indignation, et quand Santini lui dit qu'il avait été fait beaucoup de copies de cette pièce, que tous les voyageurs avaient promis de la rendre publique, mais qu'aucun n'avait tenu parole, lord Holland se leva en s'écriant avec force : « Et moi je vous promets qu'elle sera publiée, je vous le promets sur mon honneur. Faites une simple notice, dites comment Napoléon est traité, joignez-y la protestation, les journaux la publieront, feront des appréciations, du bruit. J'aurai ainsi l'occasion d'interpeller le ministre, de lui demander l'exhibition des pièces relatives à Sainte-Hélène, des instructions qu'on a données au gouverneur. Sir Robert Wilson vous présentera à l'un de nos amis, vous lui donnerez vos notes. Travaillez activement. Quant à moi, je vais me mettre à l'œuvre et m'occuper sérieusement de cette grave affaire. Si par hasard la police vous arrêtait, écrivez-moi au conseil privé de Sa Majesté, je vous ferai mettre en liberté immédiatement et quoiqu'il arrive, soyez sans crainte. Aujourd'hui vous êtes sous ma sauvegarde, je réponds de vous. Je réponds de vous sur l'honneur de mon nom, sur celui de l'Angleterre. Je réponds de vous à l'Empereur qui attend, et à l'humanité qui souffre ».

Cette noble assurance mit la joie au cœur de Santini. Sir Robert Wilson se hâta de présenter Santini à M. Richewey, libraire, à Picadilly Street. Sur les notes de l'intelligent serviteur, il fut rédigé une brochure et des articles de journaux pleins d'une chaleureuse éloquence en faveur de l'illustre proscrit. En moins de quinze jours, l'Angleterre entière fut instruite du cruel état dans lequel le gouvernement de la Grande-Bretagne laissait expirer le noble et généreux ennemi qui s'était confié à la loyauté

du Prince Régent (1). Un cri d'indignation retentit et s'éleva du peuple pour monter jusqu'aux représentants de l'oligarchie britannique. A Londres surtout les journaux faisaient grand bruit et des brochures, remplies d'amers sarcasmes contre lord Bathurst et son cabinet, pleuvaient de toutes parts.

C'est ce que voulait lord Holland et ce qu'il avait prévu. Cela lui donnait l'occasion de faire triompher une juste cause et de mettre, en même temps, l'opposition sur un terrain favorable. Les débats s'engagèrent. Ce fut dans les séances du 10 au 15 mars 1817, en pleine Chambre des Communes, que lord Holland interpella le Ministre sur ce que les journaux racontaient de Sainte-Hélène. Lord Bathurst répondit que les assertions de la presse périodique et des brochures étaient erronées; que Santini n'était qu'un misérable aventurier. Il lui fut répliqué que Santini avait reçu le baptême napoléonien à l'île d'Elbe; à Sainte-Hélène, le contact de l'Empereur l'avait sacré, et dès lors, augure du monde entier, il appartenait à l'histoire. « La protestation de Napoléon peut-elle être révoquée en doute? continua lord Holland. Ne porte-t-elle pas avec elle le cachet de l'authenticité la plus irrécusable? N'a-t-elle pas tout le caractère du style de Napoléon, de ce style sans égal? Oui, cette pièce est malheureusement trop vraie pour l'honneur de votre cabinet; elle flétrit et stigmatise d'une manière indicible le gouverne-

(1) On sait que le peuple anglais est très jaloux de ses lois et de ses libertés. Dans sa lettre au Prince-Régent, c'est à lui que Napoléon demandait l'hospitalité: « Je viens comme Thémistocle m'asseoir au foyer du peuple britannique... » Le général Gourgaud, chargé par l'Empereur de remettre sa lettre entre les mains du Prince, ne put pas arriver jusqu'à Londres, empêché qu'il en fut par les ordres du cabinet de Saint-James. L'avis ayant été donné aux ministres anglais, qu'un officier public était parti de Londres avec un ordre d'Habeas corpus pour réclamer la personne de l'Empereur au nom de la loi, l'amiral Keith avait quitté précipitamment son navire et s'était éloigné de Plymouth, afin de n'y être point touché par cet acte de procédure.

ment anglais, parce que ce qu'elle dit est l'expression de la vérité la plus irréfutable, et que cette vérité vient de haut, car elle est burinée avec du feu par les mains de la plus noble, de la plus imposante infortune politique qui fût jamais... ».

La dernière séance de la Chambre des Communes devant laquelle se plaida cette cause d'un grand homme contre les louches intrigues du cabinet de St-James fut celle du 15 mars. Elle fut excessivement orageuse. La question du droit des gens et celle de l'humanité y furent posées par lord Holland avec cette lucidité et cette conviction du bien qui distinguaient ce noble caractère dont s'honore la Grande-Bretagne. Le triomphe de cet illustre défenseur de Napoléon fut complet. Un vaisseau ayant à son bord des commissaires pris dans les rangs de l'opinion neutre de la Chambre fut expédié pour Sainte-Hélène ; des commissaires ayant, avec de pleins pouvoirs, l'ordre d'examiner rigoureusement la position de l'Empereur à Longwood. Ils devaient agir selon les circonstances et firent ce qu'ils purent. Ainsi fut accomplie cette importante et première partie de la mission de l'intelligent serviteur. C'est peut-être la plus grande victoire qui ait été remportée en faveur du bon droit et de l'humanité par un homme sans fortune, sans instruction et sans position dans le monde, sur un cabinet fort et astucieux et ayant pour lui tous les éléments de répression.

Santini aurait été brisé dans cette lutte gigantesque contre le cabinet de lord Bathurst s'il n'avait pas rencontré sur son chemin les deux plus beaux caractères de l'aristocratie anglaise, lord Holland et sir Robert Wilson ; et si une autre âme généreuse, l'honorable Richeswey, ne s'était pas aussi trouvée là. Pendant trois mois que Santini passa à Londres, ce fut un véritable délire. Il était accablé de visites et assailli de demandes sur son maître, sur ses batailles, sa famille, etc. Tous voulaient

toucher les objets qui avaient appartenu au grand homme, et surtout son vieil habit d'uniforme de chasseur de la Garde donné par Marchand.

Avant son départ, Santini offrit à lord Holland une mèche de cheveux de l'Empereur et à sir Robert Wilson quelques fragments de l'habit d'uniforme. Il quitta Londres vers la fin de mai 1817. Son appel à la nation anglaise avait été publié dans le courant du mois de mars et reproduit à Paris en 1829 dans un ouvrage intitulé : *Napoléon à Sainte-Hélène*. Il lui restait à effectuer un long et périlleux voyage à travers l'Allemagne et l'Italie, ainsi qu'il s'y était engagé à Sainte-Hélène. Il devait visiter tous les membres de la famille impériale en commençant par le prince Eugène. Mais que de traverses à vaincre, que de difficultés à franchir avant d'arriver dans la capitale de la Bavière? Santini arriva sans accident à Carlsruhe, résidence de la bonne et généreuse Stéphanie de Bade qui lui fit don de cinquante louis et qui l'introduisit auprès du prince Eugène. L'entrevue avec celui-ci dura plus d'une heure. Le prince ne pouvait se lasser d'interroger un homme qui avait suivi son père adoptif dans l'exil et qui venait de le quitter depuis si peu de temps. « Que fait l'Empereur? Parle-t-il de moi? Oh! l'Autriche! l'Autriche! ». Et quand Santini lui présenta une mèche de cheveux de Napoléon, il la porta vivement à ses lèvres comme une chose sacrée.

Santini ne devait plus revoir le fils par le cœur de son infortuné maître. Le lendemain, au moment où il se disposait à aller chez le prince, un sbire lui ordonna de le suivre chez le commissaire de police qui lui demanda pourquoi il était allé chez le prince. Le Consul de la Grande Bretagne arriva et l'interrogea aussi sur le but de son voyage. Santini fut enlevé et mis dans une chaise de poste qui brûla la route jusqu'à Ulm. Il fut déposé aux portes de la ville. Il prit alors le parti de se rendre à

Rome non sans toutefois aller d'abord à Vienne pour y remplir une mission particulièrement sacrée, celle de voir le petit roi de Rome qui n'était plus que le duc de Reichstadt. Il arriva dans la capitale autrichienne, mais après avoir été arrêté en cours de voyage et incarcéré à Brünn où il brûla la politesse à ses argousins.

Pour aller à Schoenbrunn, il se travestit en moine mendiant. Un jour le hasard le servit à souhait. L'Aiglon s'amusa à peu près seul dans le parc. Santini réussit à le voir et à s'entretenir avec lui. Il put constater avec le plus grand plaisir que le fils de l'Empereur n'avait pas oublié notre langue. Au mépris des décrets, une gouvernante française lui parlait de son père et lui racontait les hauts faits de notre histoire. Plus tard on renvoya tout le personnel français qui entourait encore le roi de Rome et des domestiques allemands bien stylés furent chargés de lui faire oublier que sa véritable patrie était la France.

Santini ne put échapper à l'œil vigilant de la police qui était à ses trousses, et il ne tarda pas à être arrêté. Mis au secret, il assomma à moitié son gardien et s'enfuit de prison. Il réussit à franchir la frontière autrichienne et à pénétrer en Italie, mais fut arrêté à Milan et incarcéré pendant cinq jours. Conduit en poste à Mantoue où passait Marie-Louise, il fut enfermé pendant cinquante jours dans la citadelle où il devint l'amant d'une espionne. A Rome il reçut le meilleur accueil de la reine Hortense. Plus tard, Napoléon III le décora de la Légion d'honneur et le nomma gardien du tombeau des Invalides.

(Suite et fin dans le prochain numéro).

FR. SAVELLI DE COSTA.



“PARMI LE THYM ET LA ROSÉE”

(CHEZ LES BERGERS)

VII

Le flanc que nous présente la *Punta di Francia* est barré d'un trait horizontal que les fougères plus drues et l'herbe incessamment rajeunie marquent d'un vert plus tendre à la fois et plus moiré.

Il indique le cours d'un petit canal d'irrigation qui porte aux jardins du *Fozzanincu*, des eaux-fées ravies au *fiemmu*.

C'est le long de ce canal que les brebis du *Niegdu* rentrent le soir. Sur l'étroite bordure, elles cheminent à la queue-leu-leu. Et vous diriez une interminable chenille noire annelée de blanc.

*
**

Les chèvres de *Rucchisgiòlu* (1) rentrent par la grand' route. Elles vont paître du côté de *a bucca la Vaccia* (2). Ce sont de braves petites chèvres, ni plus ni moins indisciplinées que d'autres. Mais il n'en est pas au monde qui essuient autant de rappels à l'ordre.

Ah ! elles sont bien surveillées et *Rucchisgiòlu*, leur maître, est le plus vigilant des gardiens. Mais garder sa trentaine de chèvres est la seule chose qu'il sache faire.

Vous m'avez compris. C'est un simple. Non comme la plupart des simples d'esprit qui sont inoffensifs, doux et béats. Il est, lui, du type atrabilaire et il y aurait danger à provoquer ses fureurs. Car il n'y a que trop de cailloux sur la route et tudieu ! comme il sait les lancer ! Qu'il ne vous voie pas rire, surtout. Il est convaincu qu'on ne saurait se mettre à rire que pour rire de lui. Le plaisanter n'est pas trop sage et il en cuit à qui s'y hasarde. Injures de partir. Comment sait-il toutes les tares secrètes des familles ? Ce que la vôtre peut avoir de « linge sale », il vous le jette à la figure et les rieurs ne restent pas longtemps de votre côté.

(1) Diminutif de *Roccu* (Roch).

(2) Le cöl de la *Vaccia*.

Avouons, toutefois, qu'il est trop difficile de ne pas pouffer à sa vue. Le sérieux d'un homme qui prête au rire est déjà chose des plus comiques. Et il est sérieux comme un pape. Sa figure toujours renfrognée, malgracieuse et maugréeuse n'est pas moins risible — et son front buté qu'il porte en avant comme le bélier qui va foncer et son gros nez rouge, sa barbe et sa moustache aussi coupées ras, mais à la diable, avec des ciseaux. Sa façon de marcher les jarrets trop tendus et les bras lancés à toute volée est irrésistible.

Pour comble, il s'est affublé — qui lui a fait ce cadeau ou plutôt cette singulière aumône ? — d'un cache-poussière verdâtre qui lui descend jusqu'aux talons et qu'il porte avec non moins de gravité satisfaite que si c'était une toge consulaire.

Tout le monde le croit célibataire. Il a une épouse pourtant, merveilleusement belle et magnifiquement parée qu'il retrouve chaque jour dans le monde enchanté où il en fit la rencontre, devant le palais de rêve qu'il lui a bâti.

Elle ressemble à l'Immaculée Conception de l'église paroissiale. Elle est blanche, avec des pommettes rosées et des lèvres peintes. Elle a un front étoilé et son manteau d'azur est semé d'étoiles.

Il passe à ses pieds de divines heures d'extase, tandis que ses chèvres — qu'il ne perd pourtant jamais de vue — paissent la bruyère rose et le thym.

On m'assure que sa misérable chair finit par réclamer sa part de délices et que, les yeux chavirés, il fait à la céleste épouse des offrandes qui achèvent de lui vider le cerveau. Aussi lui suffit-elle. Filles dévergondées qui lui faites d'impures avances (il ne se doute pas que c'est pour rire) vous ne détournerez pas *Rucchisgiölu* de ses devoirs conjugaux !

Il passe, les sourcils joints et son regard dur ne quitte pas le milieu du chemin dont il sait par expérience qu'enjôleuses, vous occupez les bords. On dirait qu'il s'est mis des œillères pour ne pas vous voir, ô impudiques épouses de Putiphar !

Cette peste de *Cicchetta* (1) s'est mise, ce soir, au beau milieu du chemin.

On ne saurait avoir plus d'esprit que *Cicchetta*. Il ne s'agit

(1) Diminutif de Cecca (Françoise).

pas de ce gros sel dont les paysans qui font rire assaisonnent leurs propos. L'esprit de *Cicchetta* est fin et de rare espèce. Beaucoup de malice espiègle s'y cache sous de la naïveté bien feinte.

Ce trait entre mille.

Mon Beau-Frère. — *Cicchetta* ! tes brebis sont encore entrées dans mon enclos.

Cicchetta (avec le plus grand sérieux). — Je leur avais pourtant bien dit de n'y plus entrer.

Ou je me trompe fort, ou c'est bien là un frère corse de l'humour britannique.

Et je m'avise que n'étaient les dents qu'elle a petites et des plus jolies, — maigrichonne, sans poitrine et sans formes, mais blonde et fraîche de teint, — *Cicchetta* ne paraîtrait pas une étrangère sur les bords de la Tamise ou de la Clyde.

Je me trompe : on reconnaîtrait l'ardeur du sang corse à ses yeux.

Les chèvres de *Rucchisgiòlu* ont défilé. Voici leur maître. Plus courroucé, plus misogyne le soir qu'à n'importe quelle heure (il vient de quitter la céleste épouse).

Cicchetta (comme une fiancée qui est allée à la rencontre de son fiancé) lui passe — chastement, d'ailleurs — le bras sous le bras...

La rencontre du feu et de la poudre n'a jamais rien produit d'aussi foudroyant. *Rucchisgiolu* fait explosion, bondit, tourne sur lui-même, lance de tous côtés ses bras, ses jambes. Il a réduit en miettes l'impudique...

Miracle ! Notre vive, prompt, souple et espiègle *Cicchetta* a traversé l'orage sans en être atteinte.

Maintenant, elle se frotte à son cher fiancé, comme une chatte amoureuse. Et l'œil langoureux :

— Que tu es tendre, ce soir, mon bien-aimé !

Le moyen de ne rire point ? Mais il faut (gare au déluge de pierres !) se cacher pour rire.

*
**

Ce spectacle m'est trop souvent donné — ou, pour mieux dire, infligé — car il est affreux et me serre le cœur.

Un boucher d'*Augdè* vient s'approvisionner ici.

Il arrive sur son *cabriulè* qu'il laisse tout attelé sur le bord de la grand'route, pour s'en aller quérir, comme il dit, « des bêtes ».

Ce n'est pas ce qui est de meilleur dans le troupeau qu'on

lui vend. Il lui arrive bien de tomber sur quelque jeune mouton en surnombre ou quelque brebis stérile, — tendre, celle-là, grasse à souhait, celle-ci ; l'un et l'autre de chair succulente.

Mais il ne rapporte ordinairement que de vieilles brebis. Viande coriace (savoureuse, cependant, ô thym !) dont sa rustique clientèle — qui a de bonnes dents — s'accommode.

Je le vois reparaitre, sa tournée finie, poussant devant lui (avec quelle brutalité, mon Dieu !) trois ou quatre bêtes qu'il a liées de sa grande longe en poil de chèvre et qui tirent chacune de leur côté, pour échapper au sort dont il ne serait pas raisonnable de douter qu'elles n'aient l'angoissante intuition.

Arrivé au *cabriulè* avec ses récalcitrantes captives, notre boucher — sans entrailles comme ils le sont tous — leur lie étroitement les pattes et, de ses mains que je ne peux me représenter que rouges, les saisissant l'une après l'autre par la toison, il les jette — garrottées — sur le plancher du véhicule. Après quoi, sautant sur le siège et claquant son fouet, il part.

Je perds de vue la lugubre charrette. Mais longtemps, mon ouïe que la compassion met dans un état d'intense et douloureuse réceptivité, percevra — qui, en s'éloignant, s'affaiblissent — des bêlements d'une détresse indicible.

— Bèèè (point d'orgue). Bèèè...

Et il y a dans ce pauvre appel déchirant — qui n'émeut que moi, (moi, impuissant !) dans cette plainte navrante, un long tremblotement liquide, comme émergé d'un flot de larmes, — le grelottement d'âmes rudimentaires, mais aussi misérables, aussi secouées d'épouvante et trempées d'horreur que peut l'être, devant la Mort apparue, l'âme humaine...

Demain matin, après une nuit de veille angoissée, dans une étable malodorante (leur Conciergerie !...) ce sera, au petit jour, pour ces pitoyables victimes de notre cruel régime alimentaire, l'égorgement...

Peut-être me servira-t-on de leur viande. Et je m'en délecterai...

Atroce loi de la vie ! Manger celui-ci en attendant d'être mangé par celui-là... Nous mangeons la brebis qui mangeait le thym... Autrefois, le loup nous mangeait ou le lion. Nous avons inventé des armes qui mettent en fuite le loup et le lion. Mais le microbe nous dévore avec non moins de

férolicité. Et le ver du tombeau — qui est au microbe ce que le chacal est au lion — se gorgera des restes...

*
**

Majoresque cadunt altis de montibus umbræ

Le lieu où Virgile écrivit ce vers admirable tournait évidemment le dos au couchant.

Mais le flanc, que la *Punta di Francia* offre à ma vue, reçoit de plein fouet toutes les lumineuses flèches que le jour lance en se retirant.

Ce n'est que lorsque l'astre, moins ardent, s'échancre sur la crête d'*I Vitigdili*, que l'ombre apparaît. Au lieu de descendre, elle monte. On dirait qu'elle sort du *fiumma*, comme une brune crue dont le niveau ne cesse de s'élever.

A mesure que le soleil descend, l'ombre monte. A mesure que l'ombre monte au flanc de la *Punta di Francia*, la lumière se retire vers la cime. Elle recule peu à peu. Et de même que l'héroïsme des dernières cartouches empreint les traits du guerrier vaincu d'une beauté surhumaine, de même... Non ! la comparaison laisserait croire à je ne sais quelle suprême résistance. Or, il n'est rien qui permette de dire que la lumière pourchassée dispute le terrain qu'elle perd. Cette puissante fille du soleil est prise, aux derniers instants, d'une faiblesse inattendue. Plutôt que d'Amazone, sa fin est de jeune princesse aux grâces fragiles et dolentes, doucement mais tristement (ignorante de son lendemain radieux) résignée à l'immolation. Iphigénie plutôt que Penthésilée.

Et par une coquetterie de vierge mourante qui se veut belle pour le départ sans retour, elle se revêt de teintes ineffablement délicates et suaves, infiniment touchantes...

Miraculeuse succession de roses, de cerises (entre temps, le soleil disparaît derrière la crête) puis de lilas, puis de mauves...

Mais, ô lumière ! l'heure est venue. Il faut mourir. Si mon cœur en fond d'attendrissement, ta sublime élogie de couleurs laisse insensible le monstre qui achève de te refouler, qui va t'engloutir...

Quand elle s'est éteinte, elle n'était plus, sur l'extrême sommet, qu'une lueur fragile à vous faire crier, tremblotante et changeant de place comme un faon poursuivi qui se sauve de rocher en rocher...

*
**

Ma cure est finie et je me dois d'en proclamer les bienfaits. Toutes les blessures de mon cœur cicatrisées, toutes mes toxines éliminées. Mon équilibre moral rétabli. Bref, la guérison. Je puis maintenant retrouver les hommes. Et mes ennemis n'ont qu'à se bien tenir. J'ai reforgé mon armure de dédain. Je suis armé de dédain de pied en cap.

Ce soir, je quitterai ces lieux... avec regret et, sous la promesse (que je me fais) d'y revenir.

J'ai tenu à parcourir une fois de plus — qui n'est la dernière que pour cette année — le pâturage.

Depuis ce matin, je marche à grands pas, « parmi le thym et la rosée ».

La rosée, non. Le soleil l'a toute bue. Mais qu'il y en avait ce matin ! Les fougères en étaient trempées ; les petites urnes des bruyères roses en étaient pleines ; et tout humectées les herbes que broutaient les brebis. Mes brodequins mouillés semblaient sortir d'un fleuve.

Si la rosée s'est faite vapeur, le thym, lui, est partout. Il se dissimule de son mieux, se dresse rarement en petites touffes rassurées, rampe plutôt au ras du sol, parmi des herbes ou sur du gazon. Mais son parfum le trahit, le dénonce à l'avidité qui l'eût déjà exterminé s'il n'avait un don merveilleux de reviviscence.

Ses malices aussi... je veux dire un sens surprenant de l'abri à peu près inviolable, du camouflage opportun.

On le trouve communément dans le voisinage immédiat ou plutôt l'entourage, quand ce n'est pas dans le giron et, aimerais-je à dire, si ce n'était vraiment osé, sous l'aile d'une plante dont toutes les bêtes — voire les plus voraces — se détournent à cause de sa puanteur.

La plante entre toutes parfumée, sous la protection de la plante entre toutes fétide...

Si faible et persécutée qu'elle soit, on en voudrait à l'*arba barona* de rechercher cette indigne égide, si elle n'avait l'excuse des affinités de race, ou, pour mieux dire, des liens de parenté.

Cette glorieuse famille des labiées, la plus riche en fines fragrances — ô sauge, mélisse, menthe, romarin, lavande ! — a ses quelques espèces malodorantes. Que voulez-vous ? Il est plus d'un exemple de belles princesses qui eurent l'haleine mauvaise.

Car la plante dont je parle (remarquons-le) n'est pas

laide du tout. Elle n'est pas sans ressemblance avec le thym. Et elle porte (ou blanches, selon la variété, ou purpurines) de fort jolies fleurs. Mais elle sent fort l'urine de chat. C'est pourquoi nous l'appelons *arba jattina*.

Le thym — quand toutes les places sont prises chez son frère (ou cousin) punais — s'installe volontiers sous quelque plante épineuse. Et l'on songe alors au joli ménestrel qui, sa mandore sous le bras — la mandore du thym, c'est son parfum — s'en venait chercher asile dans le château hérissé de tours d'un rude baron.

Un pâturage qui se respecte a ses plantes épineuses, — ne fût-ce que pour accrocher au passage la touffe de laine qui a sa place obligée dans un poème bucolique.

On la trouve un peu partout — noire ou blanche — la touffe arrachée aux toisons qui, si léger que soit le souffle des brises, fait girouette. C'est que... mon Dieu ! pour des plantes épineuses... comment en manquer à cette altitude où le végétal, pour échapper à la morsure des longs hivers, se durcit et s'aiguise.

Il y a, cela va sans dire, du chardon. Trop commun, trop banal pour nous intéresser. Mais voici trois plantes particulières à la montagne corse, qui sont toutes griffes. Comment le botaniste les appelle en son latin, je l'ignore, moi qui saurais au plus vous dire leur famille. Je vous les désignerai donc de leur nom corse : *A spinitrivula*, *u tavonu*, *u prunalbu*.

Spinitrivula signifie : trèfle épineux — quoiqu'à vrai dire, elle n'ait de commun avec le trèfle que la famille. C'est une légumineuse aux fleurs blanches, trapue, tortue, difforme, rampante qui trouve à vivre sur le granit le plus dur que ses grosses racines fendent et désagrègent.

U tavonu est un ajonc épineux aux belles fleurs d'or (famille des papilionacées). Extrêmement dru et touffu, il s'arrondit en gros buissons, se ramasse et se met en boule, hérisson végétal.

Si bien armés d'épines qu'ils soient, *spinitrivula* et *tavonu* ne sont pas invulnérables. Les bovins qui ont le mufler très sensible, n'osent, il est vrai, en approcher. Mais chevaux et mulets et ânes — toute la gent solipède — s'y attaque et s'en régale.

Voici l'inabordable, l'inexpugnable. Le sire de Coucy. *Prunalbu*, ce qui veut dire blanche épine ou plutôt aubépine. Et c'est une aubépine en effet. Mais qui a porté l'instinct de

défense à un excès maniaque. Tout ce qui, dans sa précieuse personne, est à préserver, il l'a réduit à presque rien : toutes petites feuilles (d'un dessin curieux, il faut l'avouer), toutes petites fleurs blanches (fort jolies, à vrai dire). Et il vous a garni son minuscule trésor d'un formidable appareil, disproportionné jusqu'au ridicule, de dards dangereux qui n'ont pas moins de cinq centimètres de longueur, raides, d'une trempe inouïe, acérés comme autant de dagues. Pareil, dans le règne végétal, à ces fourmis guerrières dont parle Maeterlinck qui sont toutes cuirasse et mandibules.

Si mince que je me fasse pour me couler entre ces hispides, susceptibles et pointus personnages, l'un ou l'autre m'agrippe et me retient. Comme pour me demander le mot de passe. Ou, peut-être, me confier un secret qu'il n'arrive pas à me dire.

Ce qui ne laisse pas d'être énervant. Et le plaisir est grand, échappé à ces fâcheux qui — passe pour le mal fait aux vêtements — vous laissent sur la main leur rouge signature, de se confier à l'amène fougère, d'en fendre les fraîches nappes moirées, d'en écarter les belles palmes qui se rejoignent derrière vous (et c'est caresse) pour effacer votre sillage.

Quand il parle de l'ivraie, Virgile ne manque jamais de dire : *infelix lolium* ». Quel plus grand malheur, en effet, que de ne servir à rien ? Et la fougère — qu'aucune bête ne mange — n'est pas moins stérile que l'ivraie.

Dirai-je donc *infelix filix* ? L'euphonie, vous le voyez bien, en souffrirait par trop et l'équité plus encore. Car, enfin, la fougère n'est-elle pas, à défaut d'une plante comestible, une plante fort décorative ? En savez-vous une qui draperait avec plus de bonheur, nos montagnes si souvent décharnées ? Vert velours jusqu'à l'automne, et après, pourpre. Sa tendre verdure ne fait-elle pas sur nos yeux — brutalisés par la réverbération des roches nues — l'effet d'un collyre, d'une lotion suave et rafraîchissante ?

Les troupeaux lui doivent de trouver encore (songez que nous sommes en août) un peu d'herbe fraîche qu'elle leur garde à l'abri du soleil.

Partout ailleurs, l'herbe est grillée, une petite herbe courte et fine — duvet déjà blondi d'une terre pauvre. Excellente pâture, cependant, m'est-il assuré ; extrêmement substantielle (on dit ici : *salivosa*) et dont les bêtes raffolent.

Je suis maintenant sur le chemin de l'*Altu pianu*, tout

poudreux et marqué d'empreintes : mignons sabots du menu bétail, larges sabots fendus de bovins, fers cloutés des bêtes de somme, chaussures rustiques, pieds nus de petits bergers. En travers du sentier, des pierres toutes frustes, usées par le frottement séculaire des pas humains, rappellent (pourquoi ma pensée se plait-elle à remonter le cours des âges ?) tant et tant de générations qui ont défilé ici sans laisser d'autre trace.

J'ai devant moi un val profond que ferme *Tavunetu*. Le côté gauche — que couronne là haut un rideau de hêtres — en est une pente frottée de vert sur fond gris. Des bêtes y paissent qui semblent minuscules parmi le vaste troupeau des grises masses de granit dont vous diriez qu'elles paissent aussi, bêtes des temps fabuleux qui se seraient pétrifiées.

Le chemin côtoie le *fiummu* aux rives abruptes, grand fleuve de pierres roulées où un pauvre filet d'eau perdu se cherche (répondant à l'irrésistible appel de la mer) un chemin que marque la succession des minuscules lacs aux surprenantes colorations.

A ma droite, l'autre côté du val, c'est la *monta di A'Vignòla*, extraordinairement écorchée, si ravinée, mordue, rongée — granit en charpie — qu'on tremble qu'elle ne croule toute. Belle cependant, estompée et bleue dans le poudroisement du soleil qui l'a réduite à un plan vertical, simplifiée, stylisée. Flèches et découpures. Grande ombre gothique.

Il fait déjà chaud. On dirait que l'air bout. J'ai de la sueur au front. Mais voici un ruisseau. J'y trempe mon mouchoir et m'en tamponne. Des bruyères roses penchées sur l'eau... Beaucoup d'aconits, en hautes touffes, fleurs d'un bleu brouillé et suspect, curieusement coiffées d'un grand pétale dont la forme est celle... tenez, du casque d'Alcibiade. Est-ce à cause de leur poison qu'elles se mettent une coiffure de Grec perversi ?

Il n'y a guère d'autres fleurs. Si, pourtant, aux rives escarpées du *fiummu* se suspend, corolle en bas — comme prise de pitié pour leur nudité suintante — une espèce de reine-marguerite, d'un jaune éclatant.

Et tant de papillons — qui sont aussi des fleurs...

Pas d'oiseaux, par exemple. Les passereaux ne se plaisent pas à ces altitudes. Et je ne suis pas assez haut pour les aigles...

Seule, une caille — que je ne vois pas — me somme, avec une insistance américaine, de payer mes dettes.

Vais-je éclater ? fournir au répertoire des veillées gaies quelque plaisante anecdote, comme ce berger irascible et un peu nicaise que le coucou mit hors de lui ?

Le coucou, vous le savez, chante sur deux notes et son étrange appel — qui s'adresse, s'il faut en croire le dicton local, à un frère resté en Sardaigne — n'est pas sans mélancoliques résonances.

Mais il arrive à ce chanteur désolé de l'absence

L'absence est le plus grand des maux...

de secouer ses inquiétudes et de rire à sa façon — qui est des plus inconvenantes.

Cuccu di i belli fiôra

lui avez-vous demandé,

Quant' anni aghi'a stà a môra ? (1)

Il a daigné vous prédire une longue existence et tout à coup — comment douter qu'il ne se moque ? — il s'est mis à chanter, tirant de son gosier une troisième note :

tô-cou-cou, tô-cou-cou...

Ce qui veut dire en corse... Mais vous l'allez comprendre.

— *Nun ghiur'la madonna ! (1)* cria notre berger, outré d'une telle insolence, touche-le donc toi-même ton derrière fienteux.

Ah ! cette caille...

— Paye tes dettes ! Paye tes dettes !

M'échappera-t-il une sottise ? Je me sauve et presse le pas vers *Valdu bughiu*.

A la petite fontaine — ce n'est qu'une larme d'eau, le frigidité pleur d'un dur rocher — sur du gazon qui fait songer au *jarghiolu* et l'annonce, tandis que leurs brebis mêlées achèvent, avant de s'enquérir d'un ombrage où ruminer, un déjeûner qui a commencé dès l'aube, — trois petites bergères font leur *mirenda*. Et savez-vous de quoi ? D'une boîte de sardines qu'elles se sont partagées et qu'elles mangent sur d'épaisses tranches de pain blanc.

Au lieu de la *coppula* biscuite et craquante de pur froment corse, le pain de *tivanda*, de cette farine trop blutée que

(1) Coucou des jolies fleurs.

Combien d'années me reste-t-il à vivre ?

(1) Je ne jure pas la madonne !

nous expédie Marseille ; au lieu de *migiscia* succulente, l'éccœurante conserve industrielle. *Atchi !* Voilà où en sont nos bergers. Ah ! ce progrès, dont ils ont la rage de « suivre la voie » — comme disent leurs maîtresses d'école — quoiqu'elle mène, cette voie, à des temps, à un monde sans poésie où il n'y aura plus de bergers !

A l'endroit où la *vadina* qui descend de l'ombreuse hêtraie apporte au *fiummù* des eaux limpides et fraîches, un petit berger fait — me dit-il — des *scanzi*. Du verbe *scanzà* qui veut dire détourner.

Il détourne un petit bras du *fiummù* pour y prendre des truites. Quelle surprise, il réserve à ses jeunes compagnes ! Il voit cuire sur la pierre plate, qu'un feu de souches a chauffée à blanc, quatre ou cinq belles truites à peine pêchées, qui s'incurvent en croissant de lune et laissent apparaître, aux déchirures de la peau éclatée, une blanche et grasse chair exquise... La truite cuite sur la *teghia*, le plus fin régal qui soit au monde... Voilà ce qu'il offrira à ses compagnes, dont l'une qui a de si beaux yeux, de jolies dents et des grâces de jeune chatte fait déjà rêver ses douze ans.

Désappointement cruel ! De sa *scanza*, il ne tire qu'un minuscule truiteau, à peine sorti de la toute première enfance, alevin d'hier ou d'avant-hier.

Mais sa figure mobile passe, de la plus évidente contrariété, à la vive satisfaction des bonnes trouvailles. Il me fait présent de sa pêche. Et l'innocente expression de ses yeux me convainc qu'il ne mêle aucune ironie à sa touchante inspiration.

Comment refuser ? Me voici — jugez de mon embarras — tenant dans ma main l'infortuné petit poisson. Encore que je veille à ne pas serrer, cette prison lui serait mortelle. Ses soubresauts m'en avertissent. J'entr'ouvre la geôle et le considère. Ses flancs battent et sa queue. Sa petite bouche — qui s'efforce à la déglutition d'un air irrespirable — s'ouvre, toute ronde, se ferme, se rouvre... Pourquoi ne présumerais-je pas qu'il s'ajoute, aux spasmes de son asphyxie, des affres qui, pour être muettes, n'en sont que pour plus m'émouvoir ? Tout stupides qu'ils semblent, ses pauvres yeux effarés me bouleversent.

Petit poisson deviendra grand
 Pourvu que Dieu lui prête vie...

Pour l'instant et en l'occurrence, Dieu c'est moi...

— Tenez, fait mon petit berger, mettez votre poisson dans cette herbe qui vous le gardera frais.

Il m'apporte des fanes d'une graminée qu'aucun détail ne mange — tant elle est dure ! — mais qui égaye de ses hautes touffes vertes la grise pierreaille du *furnu*.

J'enveloppe le prisonnier dont les réactions encore vigoureuses me rassurent. Et, feignant de glisser dans ma poche le pantelant paquet,

— Oh ! fais-je, que ma fillette sera contente, ce soir !

Juste à ce moment, le petit berger court ramener une brebis qui, se découvrant seule (quelque pâture appétissante

l'a trop longtemps retenue) bêle de détresse.

Il était temps. Petit poisson se mourait. Je l'ai rendu — et comme il s'y est aussitôt retrouvé ! — à son élément.

Au retour, le donateur — qu'il m'eût fort déplu de froisser — ne s'aperçoit de rien. Son paquet d'herbe — cénolaphe

d'un mort bien vivant — gonfle ma poche, en déborde... Et je ne parais pas plus songer à notre victime, qu'au premier

ver de terre coupé en morceaux, ou au premier papillon écartelé ou au premier lézard vivisectionné de ma déjà

lointaine première enfance qui ne fut pas moins innocemment cruelle qu'une autre.

Toute mon attention s'est portée, semble-t-il, sur le *furnu* qui, perdu dans un entassement de rochers, trouve enfin

une issue d'où il se précipite (haute cascade toute blanche) dans un grand *lan*, profond, sombre et houleux qui bat de

ses ondes sinistres — vous verrez que sinistres est le mot — un escarpement à donner le frisson.

— C'est le *lan et a donna*, me dit le petit berger.

— ?

L'explication vient tout de suite.

— Une femme s'y est noyée. Elle ramenait son troupeau par la montée de *Tavunetu* que vous voyez là-haut. Il était

déjà tard et la brune venait. Tout à coup, un agneau blanc, un délicieux petit agneau tout blanc, se détacha du trou-

peau et, — gambadant, cabriolant — dévala vers le précipice. La bergère vit à quel danger allait l'étourdi. Et, le

suisvant, les bras ouverts :

— Reviens, reviens, mon petit agneau.

Mais plus elle l'appelait (imaginez avec quelle tendresse !)

plus le petit agneau se dérobait.

Il était au bord de l'escarpement. Quel élan éperdu eut-elle

alors vers l'animal trop chéri ? Quel bond fit-elle pour le saisir ? Son heure était venue...

On repêcha le lendemain la malheureuse. Et le petit agneau aussi, n'est-ce pas ? Non. Il ne fut pas trouvé de petit agneau. On sut qu'il n'y avait pas de petit agneau blanc dans le troupeau de cette femme. Le petit agneau blanc, voyez-vous, c'était *u sô spirdu* (son esprit), cette partie de nous-mêmes qui se sépare de nous et se fait voir de nous seuls (sous les formes les plus inattendues) pour nous avertir de notre mort...

Brou ! Un frisson me saisit et j'ai du coup — en plein mois d'août ! — l'échine gelée. Fuyons ces lieux où l'on risque de recevoir de si épouvantables prémonitions... D'ailleurs, il est temps que je m'en retourne.

Le petit berger brûle — ses yeux me le disent assez — de faire un bout de chemin avec moi. Je l'en prie. Il me dira le nom des lieux.

Que cet enfant m'intéresse ! Il est aussi vif d'esprit qu'agile de corps. Et agile de corps... il n'est écureuil, ni lézard, ni chevrette qui le soit à ce point. Il y a, au bord de notre chemin, un rocher aussi haut qu'une maison. Y grimper, se mettre à califourchon sur le faite évasé en selle, descendre de son éléphant minéral et sauter à terre sur la pointe des pieds avec la grâce élastique d'un écuyer accompli, — ce lui fut affaire de quelques secondes. Et sa vanité ingénue se grise de mon émerveillement.

Comme il se rend compte que son babil m'enchanté ! J'apprends qu'*in piaghia*, il va à l'école et (pourrais-je en être surpris ?) qu'il y est le premier de sa classe. L'année prochaine, il aura son certificat. Ses parents, qui ne manquent pas de sous, l'enverront au collège. S'il plaît à Dieu, il portera, un jour, un bel uniforme avec des galons d'or... Son frère aîné est bien adjudant, qui savait tout juste lire...

C'est un trésor que ce frère-là. Il a « *fait* » — vieux colonial — Madagascar, le Tonkin ; il est au Tchad. Chaque mois, il écrit (ponctuel comme un adjudant bien noté qu'il est) et si ses lettres ne sont pas longues — car la plume lui demeure non moins lourde à manier qu'une pioche — le mandat-poste que chacune contient...

Ici, tout bavard qu'il est, mon petit bonhomme, soudain rappelé à la circonspection, encapuchonne le bout de sa langue d'une réticence bien fourrée.

C'est déjà trop de m'avoir laissé entendre que le grand

frère envoie beaucoup d'argent... Que vais-je m'imaginer du sachet familial ?

Il ramène prestement, sur la bonne voie, un babillage qui, aux bifurcations dangereuses, n'est pas encore très sûr de soi.

C'est d'une sœur qu'il me parle maintenant. Très intelligente et qui (est-il besoin de le dire ?) va elle aussi à l'école. Le grand frère a décidé qu'elle sera institutrice. Il est très ambitieux et entend faire de sa famille, comme il dit dans une de ses lettres, « une pépinière d'employés du gouvernement ». Ah ! si cette « mauvaise tête » d'*Anton Battistu* — le frère puiné — n'avait pas eu pour l'étude une aversion insurmontable ! Il ne pensait qu'aux autos. A ce point que, les jours qu'il « allait aux brebis », il s'installait sur le dos du vieux bélier (le siège !) et, prenant pour volant les cornes... (Fusée de rire). Pauvre bête ! Elle fut prise d'un torticolis dont on ne découvrit qu'à la longue pourquoi elle ne pouvait guérir. Il fallut bien en passer par cette curieuse vocation. Celui qui désespéra longtemps les siens est aujourd'hui *sciuffôri*. Il conduit un autobus de la ville de Paris. Appointements réguliers et sûrs. La retraite. Presque « un employé du gouvernement ».

— Mais, mon petit, demandé-je, que deviendra le troupeau quand tu seras au collège ?

— C'est *mammà* qui le gardera.

— Et quand elle sera trop vieille ?

— Bah ! fait-il.

La liquidation du troupeau, que dis-je ? la fin de toute vie pastorale, l'extinction des races ovine et caprine, ta mort O Pan ! il en a pris son parti.

— Les chèvres et les brebis, ajoute-t-il, c'est bon pour *Rucchisgiòlu*.

Le simple d'esprit, l'idiot extatique !

Il est trop observateur pour ne pas lire, sur ma figure, de la réprobation.

Et se tait.

Mais peut-il longtemps se taire ?

Il s'aperçoit que mon regard s'est complaisamment arrêté sur une pente où des vaches paissent, — herbue, dans un pâturage qui ne l'est plus guère.

Occasion de rentrer en grâce qu'il ne perdra pas.

— A *Vaccariciòla*, me dit-il. Et, là-haut, derrière ces

hêtres... (son index tendu me les désigne) *a pian'di a Cummitasca*.

Je ne sais quel déclic a soudain joué en moi, quelle écluse s'est ouverte. Mais les ondes ineffables d'une extraordinaire émotion submergent mon cœur que je sens y fondre d'attendrissement.

Vaccaricciola ! Cummitasca ! Seraient-ce des mots magiques ? Recéleraient-ils quelque secrète et inexprimable poésie ?

Vaccaricciola est un diminutif de *Vaccaricciu* qui dérive de *vacca*. Un lieu où les vaches se réunissent. Parce qu'elles y trouvent abondante et savoureuse pâture. Paisibles festins de ruminants, beuglements satisfaits, larges bouses... Matérialités... bucoliques, je vous l'accorde, mais qui ne sauraient toucher à ce point mon cœur.

Et *Cummitasca* vient sans doute de *comes-comitis* (compagnon).

Dans cette plaine qui est sous les hêtres, venues des quatre coins du pâturage pour les longues et somnolentes ruminations, d'ombrages frais avides, les bêtes s'assemblent. Elles communient dans la douce torpeur, la divine paix animale des heures chaudes. Nonchalances, attitudes abandonnées, rotation machinale des mâchoires distraites, rêves...

C'est d'une poésie !... Mais enfin, pourquoi en aurais-je les yeux pleins de larmes ?

Ah ! je vais comprendre... Ces mots sont tombés comme deux pierres dans ce fond obscur où dorment nos souvenirs perdus. Ils l'ont remué et, comme des bulles, ces souvenirs remontent. De plus en plus pressés, l'un appelant l'autre, ils émergent... Ils se précisent. Ils se font reconnaître.

C'est ma mère qui parle. Elle me parle d'un sien grand-père.

C'était un paysan.

« J'ai d'innombrables quartiers de paysannerie » (1).

Un paysan qui avait quelque bien. Un peu de terre, beaucoup de bétail. Il possédait (à cette époque, une manière de fortune) douze couples de bœufs qu'il louait pour les labours. Un homme qui a douze couples de bœufs attire sur lui cent paires d'yeux chargés d'envie; et il suffit du maléfice d'un regard envieux... Vous m'avez compris. *Innacchiatu*.

(1) L'Appel du Pays.

Mon bisaïeul le fut. Et il en mourut. Comme de règle, consumé par une de ces insidieuses maladies de langueur auxquelles la médecine ne saurait rien comprendre.

Il se mourut lentement. Il se vit mourir. Il n'avait pas quarante ans et ses fils étaient tout petits. Quitter ses enfants !... Quitter ses bœufs !... Tout autre se fut révolté, eût montré le poing à Dieu. Il avait l'âme douce et tendre — élégiaque. Au lieu d'éclater en cris et en blasphèmes, il écouta son cœur simple où s'étaient mises à chanter d'émouvantes sources inconnues.

C'est ainsi qu'il composa son propre *lamentu* dont ma mère a retenu ceci :

Niguia supr'a niguia
 Quigda di li mé figdôli !
 Qual la si magnarà tutta
 Or l'arba di A' Vignôla ?
 Quil di li petta di Menta
 E di la Vaccariciôla.
 N'a pian di la Cummitasca
 Un ci ruzarà più bôia (1).

Mon ancêtre s'imaginait — naïf égocentrisme ! — qu'avec lui périrait le monde qui lui était cher ; que, lui disparu, les lieux aimés, où il menait ses deux douzaines de bœufs magnifiques, se dépeuplèrent.

Et sans doute le monde n'a pas fini avec lui. La nature ne s'est pas immolée sur sa tombe comme une veuve d'Hinne doustan. Après les siens, d'autres bœufs ont brouté l'herbe de la *Vaccariciôla*.

Mais il ne s'est trompé que de quelques lustres. Ne rions pas des poètes quand ils prophétisent. Ce que *babbonu* (2) a prédit est en train de se réaliser. Il ne mugit plus de grands bœufs dans un pays qui n'a plus de laboureurs.

N'a pian di la Cummitasca
 Un ci ruzarà più bôia.

C'est fait. Et les temps sont proches où il n'y bêlera plus de brebis...

FIN

NATALI.

(1) Malheurs sur malheurs — pour mes enfants ! — Qui la mangera désormais — l'herbe di A' Vignôla. — Celle des flancs de Menta. — Et de la Vaccariciôla. — Dans la plaine de la Cummitasca. — Il ne mugira plus de bœufs.

(2) L'arrière grand-père.

Le Château des Motti

Les R. P. Marini et Vincensini ont écrit que le château des Motti ou des signaux avait été cédé au couvent de Luri par acte en bonne et due forme.

Par château, il faut entendre une tour ; ainsi le château d'Istria, considéré comme imprenable par le général Etienne Doria, n'était qu'une tour, *una torra*. Feu Camille Piccioni pensait que cette tour est celle du port de Centuri, assertion contredite par Giovanni della Grossa : « Le château des Motti est « altissimu ed asprissimu » très haut et de très difficile accès. Comme Giovanni a habité le château de San Colombanu, il faut s'en rapporter à lui sur la matière.

L'acte de cession de la tour dei Motti avec ses dépendances existe. Nul doute sur la bonne foi des R. P. Marini et Vincensini ; seulement une tour laisse toujours des ruines. Où sont-elles ? Les ruines constituent un contrôle indispensable pour un point d'histoire sujet à controverse. MM. Olivieri et Agostini ont affirmé qu'il n'existe aucune ruine entre le couvent et Sainte Lucie pouvant faire supposer une ancienne construction qui passait pour la première forteresse de la Corse.

Si la montagne a été bien explorée, il y a lieu de croire que la tour des Motti se confond avec celle dite de Sénèque ou bien qu'elle était située sur un des trois pitons qui dominent Roglianu à l'ouest. Il y a là des ruines ; là se trouvait l'ancien sémaphore ou tour moderne de signaux.

Cette tour des Motti a été construite par Giovanni da Mare en 1416. Simone da Mare, en mourant, avait laissé une jeune veuve, la comtesse Bartolomea dont les charmes avaient passé la mer. Un gentilhomme milanais résolut de l'épouser. Débarquer à Macinaggiu, être bien

reçu au château, y commander en maître au point de faire exiler le petit Giacomo aux Motti, ne fut pas difficile à cet aventurier. Mais dans la seigneurie de San Colombanu ce n'était que rumeurs et cancans. Un étranger qui abuse de l'hospitalité et qui compromet l'honneur de la signora Bartoloméa !

A Barrettali vivait Pierrettu, fils de Falellu de Leca : il fabriqua une échelle de 36 marches dans le bois des *Frendali* pour escalader le château des Motti. Pendant la nuit, aidé par des jeunes gens décidés comme lui, il put s'emparer de la plate-forme de la tour. Le soldat de garde eut beau jeter des tisons enflammés pour réveiller la garnison, tout fut inutile. Pierrettu s'empara du petit Giacomu, fils de Simone, l'emmena triomphalement à Berrettali et envoya dire au Milanais que ses jours étaient comptés et qu'il l'aurait coupé en morceaux. Cela ne le décida pas à partir ; l'arrivée de son frère eut raison de sa résistance...

Ce Pierrettu fut récompensé : ses franchises furent confirmées ; en plus, il eut une vigne et une grande propriété à l'Alziccia. Il mourut à l'âge de 115 ans. A son lit de mort, on lui demanda s'il n'aurait pas aimé redevenir jeune, il répondit : « J'ai tant vu de changements en ce monde, j'y ai tant souffert, j'en suis si fatigué que je n'aime point la vie et suis content de mourir ».

Tout cela est écrit pour mon excellent ami, le R. P. Vincensini pour qu'il se décide à explorer minutieusement la montagne du couvent de Luri à Sainte-Lucie.

D. FUMAROLI.



BIBLIOGRAPHIE

Il dialetto corso, nella parlata balannina du P. Tommaso Alfonsi est un petit lexique des mots corses usités en Balagne, d'où l'auteur est originaire. Il dit bien ce qu'il veut dire : « Je n'ai pas pu recueillir tous les termes de mon pays ; un séjour continu de cinquante ans en Italie et la nécessité de parler italien pendant ce même temps m'ont fait oublier des quantités de mots de chez moi. J'ai donné ce que j'ai pu, qu'un autre fasse mieux ».

L'auteur est donc sincère avec lui-même et franc avec son lecteur. On doit le féliciter puisqu'il ne songe qu'à apporter une modeste contribution à la confection d'un grand dictionnaire corse. C'est avec raison qu'il signale les multiples lacunes du **Vocabulario de Falcucci**. Le P. Alfonsi s'efforce de donner quelques indications sur la morphologie et la phonétique de notre langue. Il le fait d'une façon claire et juste. Il montre les nombreuses différences qui séparent et séparaient encore plus, il y a quelques siècles la langue italienne de la langue corse, bien qu'elles dérivent l'une et l'autre d'une langue commune : le bas-latin.

L'occupation pisane, puis génoise, a modifié et italianisé nombre de mots, cela ne fait aucun doute. Processus comparable à celui qui introduit dans notre langage tant de gallicismes, aussi regrettables, mais pas davantage, que les nombreux italianismes de jadis, puisque le français est lui aussi une langue latine. L'auteur cite une quantité de ces parasites dialectaux (p. 178 à 193). Quelques-uns sont indésirables comme **agassà** pour **stuzzicà** ou **zirrigà**, d'autres sont heureux comme **canna** (canne) qui ne veut pas dire **bastone**. Quand le P. Alfonsi propose de remplacer **tunnellu** par **galleria** (italien) ou **timbre** par **franchizzia** (it.), il a tort car le sens italien ne correspondrait pas à l'idée corse. D'ailleurs, il ne faut pas que notre dialecte devienne une langue morte. Il faut qu'il vive et qu'il évolue par les emprunts aux langues étrangères, à la condition de respecter les règles morphologiques. Quand nos compatriotes ont accepté le mot **eucalyptus** pris au français, ils en ont fait **u calibussu** et non **l'eucalyptussu**. Par ces apports, vêtus à la corse, notre langue s'enrichit et, comme l'écrit le P. Alfonsi, « si nous étions riches en blé autant que nous le sommes en paroles, nous serions de gros messieurs ». Disons pour conclure que son lexique est une œuvre intéressante, méritoire, mais à caractère légèrement tendancieux (1).

Les bergers corses. — Mme Edith Southwell-Colucci décrit

(1) *Il dialetto corso nella parlata balannina*, da P. Tommaso Alfonsi, San Domenico, Bologna, Italia. Petit in-12 de 193 pages, édité par Raffaello Giusti, à Livourne, 1932.

dans les **Vie d'Italia e del mondo** (1), la vie et les mœurs de nos bergers, qu'elle connaît bien pour avoir vécu pendant quelque temps au milieu d'eux, au cours de ses nombreuses excursions. Le récit, d'un réel intérêt géographique, fourmille d'observations justes qui relèvent de la sociologie autant que du folklore. Dans un style coloré, elle dépeint les migrations des Niolins surtout, leurs occupations, leurs « stazzi » le décor des vallées qu'ils fréquentent, et elle joint à son récit d'admirables photogravures, au nombre de 19, dues à son talent d'artiste, qui sont une documentation précieuse sur la vie pastorale de notre île.

Le Bastion de France. — Le X^e bulletin de cette publication que dirige, avec une activité digne d'éloges, le professeur Filippi, d'Alger, nous informe que le 5 juin a été célébré, sur l'emplacement de l'ancien Bastion, avec le généreux concours du gouverneur de l'Algérie, une cérémonie commémorative à l'occasion du tricentenaire de la mort de Napoleoni, tué à la Calle par les Génois, le 10 mai 1633. Notre Revue a eu l'occasion de faire connaître à ses lecteurs le mérite de ce colonisateur corse au service de la France, à qui il faillit donner, deux cents ans avant la conquête du XIX^e siècle, la côte algérienne. Dans ce X^e bulletin nous relevons une lettre du général Weygand, légitimant la gloire de Samson Napoleoni et une étude courte, mais substantielle de M. Jean Brune sur les drapeaux réglementaires des troupes corses dans les armées françaises.

On peut adresser de sincères félicitations au professeur Filippi, notre compatriote, à son Comité et à sa société pour l'œuvre patriotique qu'ils ont entreprise et que seule la générosité des Corses, fidèles à la mémoire de leurs grands hommes, permettra de mener à bien.

Dictionnaire de biographie française. — Signalons à nos lecteurs l'apparition du 1^{er} volume de ce Dictionnaire qu'édite la librairie Letouzey. C'est une publication qui promet d'être considérable puisque ce premier volume renferme seulement les noms de A à Alicot. Les notices qu'il comporte — il y en a plus de trois mille — sont très étendues, puisées aux meilleures sources et contrôlées par un Comité de Direction particulièrement qualifié. Elles sont complétées par une abondante bibliographie donnant la liste de tous les ouvrages qui ont traité du personnage et toutes les sources où l'on peut puiser pour avoir des renseignements plus complets encore. Pour les écrivains et les artistes, ou les savants, la notice comprend, en outre, l'indication des œuvres personnelles, au moins les plus importantes.

Le dictionnaire de biographie française est donc appelé à

(1) *Le vie d'Italia e del mondo*. Juin 1933, XI^e année ; *Pastori corsi*, 18 pages, in-8°. Belle publication mensuelle du Touring club italien, qui fait honneur à cette Compagnie.

rendre les plus signalés services. Il sera l'ouvrage fondamental de toutes les bibliothèques.

Dans ce premier volume nous avons relevé sept notices très détaillées sur la famille Abbatucci et une sur Jules Mathieu Agostini, de Zonza, qui fut un des vétérans des guerres du premier empire.

Dans les prochains fascicules — chaque volume en comprendra six — notre collaborateur, M. Emile Franceschini a été chargé d'écrire les notices concernant le médecin Automarchi qui soigna Napoléon à Sainte Hélène, Marc Antoine Morelli, dit Antomarchi, de Lama, qui fut en 1815 un des défenseurs de Huningue, les frères Arena, les Arrighi, Emmanuel Arène, le colonel Astima et le général Ambrosini.

Revue de la Presse

La guerre du Fiumorbu. — On trouvera la réédition du livre de Marchi sur cet épisode de l'histoire de la Corse dans le **Petit Marseillais** de mars-avril. On sait qu'il suivit l'abdication de Napoléon I^{er} et fut une révolte bonapartiste contre la Restauration des Bourbons. Elle valut au gouverneur royaliste de l'île, marquis de Rivière, un sérieux échec.

C. Colomb était corse. — M. Battestini continue inlassablement sa campagne en faveur de la thèse corse. Ses fonctions de notaire lui permettent d'éplucher consciencieusement les registres de ses prédécesseurs, depuis le XVI^e siècle, puisque les registres des XIV^e et XV^e ont disparu (brûlés ou emportés par les Génois). Il énumère une longue liste de familles d'origine génoise installées à Calvi longtemps avant le célèbre voyage et dont les noms figurent parmi ceux des compagnons de Colomb. « Nous finirons bien, conclut M. Battestini, par faire tomber le voile qu'à caché jusqu'à nos jours le berceau corse et calvais du grand navigateur et par faire triompher la vérité ». **Petit Bastiais** du 2 avril.

Encore les Giovannali. — Le rédacteur du **Petit Bastiais** revient le 2 avril sur ce mouvement mystique, issu de la fraternité franciscaine, qui fut aussi un mouvement social provoqué par la tyrannie seigneuriale et un mouvement national en relations avec les aspirations intimes du peuple corse pour la justice et pour la liberté. Il y eut vraiment un peu de tout cela dans l'épisode des Giovannali. Notre confrère fait d'eux les ancêtres des démocrates corses et les devanciers de Sambucucci d'Alando, le créateur de l'organisation communale en 1358. L'anarchie politique et religieuse de l'époque explique un événement contre lequel les pires accusations furent lancées par le clergé séculier et les seigneurs de l'île, et qui se termina par une croisade exterminatrice.

Un ancien maire de Bastia. — C'est l'évocation d'une figure politique bien oubliée, J. B. Galeazzini, qui vécut de 1760 à 1833, c'est à dire à l'une des époques les plus tourmentées de notre histoire franco-corse, et qui joua un rôle assez important sous la Révolution. Comme maire de Bastia, il assista le général Gentili dans sa résistance glorieuse aux Anglais, pendant le siège de 1794. (Petit Bastiais du 5 avril).

Toujours les Giovannali. — Nouvel article sur ces pro-communistes, que le rédacteur considère cette fois comme de véritables révoltés à l'égard de l'autorité séculière de l'évêque d'Aleria et qui, selon lui, méritaient à peu près leur sort. Il utilise pour son étude la thèse de doctorat de l'abbé Casanova sur l'église corse. (Petit Bastiais du 6 avril).

Le prince de Joinville en Corse. — Résumé d'un article de M. Lauvergne dans les Annales maritimes sur le voyage qu'effectua en Corse, au mois de mai de l'année 1833, ce jeune fils de Louis Philippe. Le prince, alors âgé de 14 ans, débarqua d'abord à Ajaccio, « dont il admira les femmes », puis à Bastia, dont il visita avec joie les environs gracieux. L'auteur de cet article aurait pu ajouter que la sympathie du prince pour la Corse et les souvenirs qu'il en rapporta durent décider son frère le duc d'Orléans à la visiter, puis influencer sur la décision royale d'envoyer Blanqui faire sa célèbre enquête dans l'île et préparer les bienfaits que Louis Philippe répandit sur notre pays. (Petit Bastiais du 9 avril).

A propos du voyage de Joinville en Corse. — Le journaliste complète les indications qui avaient été données précédemment sur ce voyage. Le navire qui transporta le prince s'appela l'*Artémise*. On promena le jeune homme dans les environs d'Ajaccio ; on lui fit faire le tour d'Idalie (ne pas confondre avec Italie) en passant par la fontaine du Vitulu. Il s'agirait du vallon de Saint-Antoine, où se trouvent les Milelli et Castellucci. Les mots d'Idalie et de Vitulu seraient deux mots grecs importés par les Grecs de Cargèse, réfugiés à Ajaccio, au XVIII^e siècle (pourquoi pas par les Grecs de l'époque préromaine qui nous ont laissé beaucoup de noms de lieux ?) Idalie rappellerait une ville de Chypre, consacrée à Vénus, dans un site enchanteur. (Petit Bastiais du 23 avril).

Pour les Colombistes. — M. Battestini donne, d'après les registres anciens de son étude, une liste de Calvais établis dans les Antilles après les voyages et découvertes de Colomb. De nombreux colons corses auraient donc subi l'entraînement de leur hardi compatriote. (Petit Bastiais du 30 avril).

Pascal Paoli et la France. — M. Fumaroli, qui est devenu le collaborateur de *Marseille-Matin*, nouveau quotidien vivant et bien informé, a entrepris en avril de répondre par une série d'articles à la publication dans le Petit Marseillais du livre de Jollivet sur la période révolutionnaire en Corse. Il contient en effet, sur l'attitude de Pascal Paoli vis à vis de la France, de vives critiques que M. Fumaroli réfute. Plusieurs

lettres de notre législateur républicain montrent qu'il ne détestait pas la France, bien au contraire, mais le régime révolutionnaire et ses excès. (Marseille-Matin, avril).

A propos de Sambucuciu. — L'anachronisme de Sambucuciu, qui aurait à la fois vécu au XI^e et au XIV^e siècles, a été propagé par Limperani, au XVIII^e siècle, qui se fiait trop à P. Cynée, chroniqueur du XV^e. Galletti, Gregorovius, Monti, Girolami-Cortona, l'abbé Rossi et même le dictionnaire Larousse ont reproduit l'erreur dans leurs ouvrages. A ce propos, le rédacteur rapporte une communication de M. Ch. de Giafferi, notre collaborateur, d'après laquelle Cynée n'aurait pas commis pareille bévue. Elle serait simplement la conséquence d'une interversion, par des copistes inattentifs, des feuillets manuscrits du chroniqueur. La supposition est très vraisemblable. (Petit Bastiais des 10 et 12 mai).

Le code pénal italien. — M. Georges Claretie signale tout l'intérêt de la traduction française, par M. Pierre de Casabianca, Conseiller à la Cour de cassation, du nouveau code pénal italien, mis en vigueur depuis juillet 1931. La patrie des Beccaria et des Lombroso modernise ses lois et nous donne un exemple. M. Mussolini prend figure d'un Justinien moderne. Ce code met au-dessus de tout l'intérêt de l'Etat et de la patrie. Le droit de punir vient de là et l'idée dominante est le principe d'autorité : plus de jury et rétablissement de la peine de mort. Apparition du délit de défaitisme, protection de la famille, répression des actes délictueux issus de la vie moderne, comme celui qui consiste à user du téléphone pour causer à quelqu'un vexation ou trouble, voilà quelques-unes des caractéristiques de ce code. Le farceur de Paris qui transforme une invention utile en instrument de brimade pour ses concitoyens recevrait, si notre code était rajeuni, une juste punition. En traduisant et en commentant ce code du fascisme, M. de Casabianca a fait œuvre juridique et sociale et donné une sage leçon à nos législateurs retardataires. (Ami du Peuple du 10 mai).

Les écrivains de France en Corse. — Le Temps revient sur cette manifestation littéraire du mois d'avril et sous la signature de Lucien Latapie la considère comme importante car elle fut une rencontre de la Corse et de ses sœurs les provinces du continent. « Pour recevoir ses hôtes l'île s'était parée dans l'avril triomphant. Le cyste, maître du maquis, les bruyères arborescentes jetaient sur les solitudes leur floraison immaculée. Le romarin, le cyclamen, l'armoise étaient dans l'épanouissement et l'odeur du maquis, où flottaient tant d'effluves, montait douce et amère, paisible et ardente. » La description de la Corse, la peinture de ses habitants sont dans le même ton jusqu'au bout et la conclusion mérite d'être reproduite : « Dans cette île de Corse au caractère si attachant et si personnel, dans cette île dont l'accueil fut celui d'une sœur éloignée et d'autant plus affectueux, le IX^e congrès des écrivains de France fut la manifestation éclatante de la frater-

nelle amitié qui unit si profondément toutes les provinces de France ». (Le Temps du 16 mai).

Un roi de Corse. — C'est de Théodore dont-il est ici question, de ses aventures en Corse et hors de Corse, de l'espoir qu'il fit naître parmi ses sujets insulaires, persuadés de sa puissance et de sa richesse, de l'abandon dans lequel il se trouva au bout de six mois et de son départ pour le continent. L'histoire de ce monarque éphémère, qui s'intéressa à la cause désespérée de notre indépendance, est assez bien résumée en deux colonnes par Léon Vibert dans la Volonté du 22 mai.

Le drapeau corse. — Le journaliste reconnaît l'impossibilité d'en donner une explication exacte. Paoli, qui a fixé les détails actuels du blason, avait d'abord pensé à placer l'image de sainte Dévote au centre ; mais il ne put pas donner suite à son projet et il se contenta de la tête du Maure aveuglé (transformée en tête de nègre par les dessinateurs) dont il releva le bandeau sur le front. La seule supposition légitime est celle d'une relation certaine entre la tête du Maure et l'Aragon : celui-ci aurait été chargé d'expulser les Sarrasins de Corse. (Petit Bastiais du 21 mai).

Les Génois à Calvi et Colomb. — M. Battestini prouve par des actes notariés que les personnes avec lesquelles Colomb entretenait des relations d'amitié, après ses premiers voyages en Amérique, les Rivarola, les Cattaneo, les de la Torre étaient issues de familles calvaises, venues autrefois de Gênes et dont quelques membres l'accompagnèrent en Amérique. (Petit Marseillais du 27 mai).

Les quatre îles de Napoléon. — C'est le titre d'un article que P. Feltier a publié dans le Roman romanesque. L'auteur remarque le rôle important que les îles ont joué dans la vie de l'Empereur : la Corse où il est né, l'île d'Elbe où il a régné pendant dix mois, comme souverain exilé, l'île d'Oléron où il a passé les dernières heures de sa vie en France, Sainte-Hélène où il est mort. Une courte étude sur l'existence de Napoléon dans ces îles constitue le fond de l'article, résumé dans le Petit Marseillais du 15 juin.

Lucien Bonaparte à Cagliari. — Le rédacteur raconte, d'après les mémoires de lord Broughton, comment le 10 août 1810 le frère de Napoléon se trouvait à Cagliari, prêt à partir pour l'Amérique, par suite de sa brouille avec l'Empereur. Il voyageait princièrement sur le bateau l'**Hercule** que lui avait cédé son beau-frère Murat, roi de Naples. Il emmenait avec lui une suite de quarante personnes, dont ses six enfants, deux du premier mariage, et quatre du second avec la veuve divorcée d'un banquier banqueroutier Joubertson. Le train était princier. Qu'aurait-il été si Napoléon n'était pas devenu empereur ? (Petit Bastiais des 5 et 6 juin).

Ils vivent sur le Français, expression qu'un touriste aurait prononcée en visitant la Corse prouve que tous les voyageurs

n'ont pas l'esprit d'observation. Il est facile de la réfuter. Le rédacteur du *Petit Bastiais* s'y emploie. Si la France continentale envoie à la France insulaire quelques centaines de millions, sous la forme de subventions, allocations, pensions, traitements, etc., celle-ci les lui renvoie sous la forme d'achats massifs qui enrichissent bien des continentaux. D'ailleurs, les contribuables du continent ne payeront jamais assez cher pour entretenir leur pépinière de serviteurs et de héros qui témoignent à leur patrie commune, la France, une affection et un dévouement allant jusqu'au sacrifice. Il y a longtemps que cette expression qui voudrait être injurieuse ne nous émeut plus. (*Petit Bastiais* du 22 juin).

Le masque de Napoléon. — Y en a-t-il un ou deux ? L'authenticité de celui qu'Antommarchi apporta en Europe, en 1833, n'a jamais été contestée, au contraire celui qu'aurait fabriqué le docteur Arnot, médecin anglais à qui Hudson Lowe avait ordonné de veiller sur la dépouille de l'Empereur, a toujours paru apocryphe. Il n'y a donc pas lieu de revenir sur la question. Seul Antommarchi a été chargé de nous conserver les traits de Napoléon et tous les masques qui ont été répandus dans le monde n'en sont qu'une reproduction. Notre savant collaborateur, le docteur de Mets, d'Anvers, dont nos lecteurs n'ont pas oublié la belle étude parue dans la *Revue* : *Le mystère de Sainte-Hélène ?* (Cf. n^{os} 71 et 72) a d'ailleurs rétabli les faits et M. Vincentelli, d'Anvers, petit-neveu d'Antommarchi, a consolidé la vérité dans le **Petit Bastiais** du 30 juin.

Pourquoi Colomb a-t-il caché sa nationalité ? — M. Battestini continue à rechercher les preuves de la nationalité corse de Colomb. Il explique pourquoi le grand navigateur cacha soigneusement ses origines au roi d'Aragon et se déclara génois. Le souvenir d'un passé récent, du soulèvement de Baglioni de Calvi, surnommé Libertà, contre la garnison aragonaise de 1420, et du massacre des Aragonais encore, en 1455, par Antonio de Calvi ou Antonio Calvo, suffit à faire comprendre la rancune du roi Ferdinand contre des Corses qui avaient rejeté sa domination. M. Battestini prouve par des actes notariés, que nul mieux que lui n'est à même de lire et de comprendre, que cette famille Calvo était bien calvaïse. (*Petit Bastiais* du 24 juin).

Napoléon est-il mort d'un cancer ? — C'est le titre d'une intéressante conférence que fit récemment, devant 600 personnes, sous les auspices des journées médicales et de l'Office belge des Compagnies françaises de navigation, le colonel Abbatucci. Il y a deux ans, le savant docteur de Mets publiait dans la **Revue de la Corse**, une étude ayant pour titre : *Le mystère de Sainte-Hélène*, où il s'efforçait d'établir à l'aide de documents nouveaux, que l'illustre prisonnier était mort non point d'un cancer, mais d'un ulcère gastrique, en relation possible avec une infection palustre. Les pièces qu'il produisit à l'appui de sa démonstration étaient fournies par l'examen de deux bouts d'intestin grêle, prélevés à l'insu des assistants par

le Dr. Antommarchi au moment de l'autopsie et qu'il avait remis au chirurgien O'Meara, à son retour en Angleterre. Depuis cent ans ces reliques étaient exposées dans une vitrine du musée du Royal Collège of Surgeons de Londres, avec l'étiquette : « Bouts d'intestin avec début de cancer ».

Lorsque le docteur Arthur Keith, conservateur de ce musée et son curateur, Sir Frédéric Eve, eurent l'idée d'y pratiquer des coupes en série et de les soumettre à l'examen du microscope, leur conclusion fut la suivante : aucune prolifération cellulaire de nature cancéreuse, mais une simple hyperplasie du tissu conjonctif, telle qu'on la rencontre dans certaines affections fébriles comme le paludisme. Donc pas de cancer intestinal, ce qui est assez surprenant de la part d'une maladie dont la tendance à se généraliser est manifeste. Le docteur de Mets estime que l'hypothèse la plus probable est : **ulcère calleux** siégeant sur la petite courbure de l'estomac.

Le docteur Abbattucci a eu l'idée de procéder à son tour à une étude attentive du dossier médical de Napoléon pour se faire une opinion personnelle. Après avoir situé le problème dans le cadre exotique où se meuvent les personnages du drame de Sainte-Hélène, il note les débuts de la maladie impériale pour la suivre à travers les périodes de rémission et d'aggravation, jusqu'à l'agonie et à la mort.

Les résultats de son enquête montrent que le diagnostic du cancer n'est plus soutenable et que l'hypothèse d'un ulcère gastrique doit être également rejetée, du moins si on le considère comme le **primum movens** de l'affection qui a nettement débuté par de la diarrhée, de la fièvre, une douleur localisée au niveau du rebord costal droit avec irradiation à l'épaule, symptômes qui correspondent à la description classique des abcès du foie consécutifs à une amibiase intestinale.

Cette affection, endémique à Sainte-Hélène et qui avait sévi sur tout l'entourage de Napoléon, était inconnue à cette époque et tous les médecins traitants, qui approchèrent l'Empereur, avaient reçu du Gouverneur Hudson Lowe la consigne d'écarter délibérément toute maladie tropicale pouvant nécessiter l'évacuation dans un climat tempéré. Napoléon était donc condamné « officiellement » d'avance, à mourir rapidement à Sainte-Hélène. L'hépatite fut pourtant reconnue par tous les médecins et même signalée dans le protocole de l'autopsie.

En résumé, Napoléon a succombé à une hépatite suppurée, consécutive à une amibiase intestinale. Après avoir déterminé une péritonite enkystée, en contractant des adhérences avec la paroi stomacale, l'abcès s'est ouvert dans les cavités gastrique et péritonéale, pour déterminer une infection mortelle.

Cette conférence qui avait attiré plus de 600 personnes à l'Atrium fut illustrée de la manière la plus intéressante par des projections lumineuses, dont les clichés avaient été aimablement prêtés par le général Kœchlin-Schwartz, secrétaire général des « Amis de Ste-Hélène ». (Etoile Belge du 28 juin).

NOUVELLES

en quelques lignes

Démographie de la Corse. — La statistique officielle nous apprend que la Corse a compté, en 1932 :

1284 mariages dont 346 à Ajaccio, 542 à Bastia, 218 à Corte et 178 à Sartène.

3718 naissances d'enfants vivants dont 1003 à A, 1421 à B, 729 à C et 565 à S.

3173 décès dont 866 à A, 1232 à B, 619 à C et 406 à S.

De tous les départements la Corse est celui où il y a eu le moins de mariages, le moins de naissances pour dix mille habitants, et, grosse consolation, la proportion la plus faible de décès pour dix mille habitants ; mais quel faible excédent de naissances sur les décès : 545, alors que la Moselle enregistre 6145, la Meurthe-et-Moselle 3809, le Finistère 3792 et le Morbihan 2697 !

A Bastia on a compté 433 décès dont 241 d'hommes et 192 de femmes (avec 24 enfants morts-nés) ; 501 naissances, 166 mariages et 8 divorces. Soit pour une année entière un excédent de 68 naissances pour une ville de 45.000 habitants ! ! !

Gaieté des statistiques. — Une statistique officielle, prenant comme base de comparaison la dépense d'une famille ouvrière de quatre personnes, montre que les départements où la cherté de l'existence est la plus grande sont : la Seine, la Seine-et-Oise, la Corse, etc. Notre département vient donc au troisième rang. Il s'est mis au diapason de la capitale. Félicitations pour cette comparaison flatteuse ! Le prix de l'existence est surtout bas dans les régions pauvres et sans touristes, comme l'Ardèche, la Lozère, les Hautes-Alpes, les Landes. Donc la Corse est un pays **riche** grâce aux touristes ! ! ! Les statistiques viennent à propos, par ces temps sombres, pour nous égayer un peu !

Notre agriculture. — D'après le **Journal officiel**, voici quel serait l'état de nos cultures en céréales, au printemps de 1933. (Les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année 1932).

Superficie plantée en blé : 4600 hectares (4400) ; en seigle 40 hectares (40) ; en orge 1500 hectares (1400) ; en avoine 1950 hectares (1900).

Il y aurait donc une légère augmentation de la surface cultivée ; c'est là un indice heureux.

La jetée d'Ile-Rousse. — Les travaux de prolongement de la jetée, destinés à rendre le port plus sûr, viennent d'être approuvés par le ministre des Travaux publics.

Appel aux Corses. — Notre compatriote M. Lota, receveur des domaines à Tananarive, informé par la **Revue de la Corse**

et par le **Petit Bastiais** du rôle que joua, dans la capitulation de cette ville, notre compatriote Megoni Albert, s'efforce de trouver des preuves et des documents officiels justifiant ce rôle. Il en profiterait pour faire perpétuer dans la capitale de Madagascar, où existent déjà une caserne Lucciardi, une rue Lucciardi, une rue lieutenant Antoni, le nom d'un autre Corse. Dans quelle colonie française, les Corses n'ont-ils pas été des facteurs déterminants de la conquête ?

Association Jacques Tessarech. — Les membres de cette association que préside le professeur Chauvet, dont les Bastiais n'ont certainement pas oublié le nom, continuent leur propagande en faveur de la guitare et pour la mémoire de Tessarech qui réhabilita avec tant de talent cet instrument trop dédaigné. Le 28 mai un trio de ses anciens élèves, dont M. Agostini François est le plus remarquable, a donné devant un nombreux public une nouvelle audition. Notre jeune compatriote a fait la preuve que la guitare peut se prêter à toutes les symphonies. Son talent et celui de ses camarades ont soulevé un vif enthousiasme. Il n'est plus douteux pour nous que, tout comme le violon, la guitare peut figurer dans un orchestre et interpréter tous les sentiments de l'âme. Et c'est un de nos compatriotes, né à Ajaccio, Tessarech, qui a accompli cette révolution.

Conférence sur la Corse. — Parmi toutes les conférences que suscite la Corse, il faut citer celle que fit le 28 avril, au théâtre de la maison de la Mutualité, M. Bargillat. Nous la signalons, autant pour les paroles sympathiques que le conférencier employa au sujet de notre île, que pour les admirables projections de photographies en couleurs (autochromes), qu'il fit défiler sous nos yeux et qui avaient été prises par lui. Cent cinquante admirables images, choisies parmi les 400 qu'il a rapportées de son voyage, donnèrent à l'assistance l'envie de visiter un si beau pays.

A la mémoire de Casale. — Les membres de l'Amicale corse de Versailles ont commémoré le souvenir de notre compatriote l'aviateur Casale. Le président Santelli a rappelé ses exploits et une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument qui est à l'entrée de l'aérodrome de Buc, d'où Casale s'envola pour la dernière fois le 23 juin 1923, ainsi qu'une couronne offerte par les Corses de Versailles.

NÉCROLOGIE

Après Graziani, après Piccioni, après Marcaggi et quelques autres, voici que la mort enlève aux lettres corses : Bonifacio. Nous ne parlerons pas ici du collègue qui méritait toute la sympathie que nous lui conservions, ni de l'ami de la Revue ; mais nous dirons tout ce que le lettré et le poète avaient fait pour la langue corse, « pour sa défense et son illustration ». Il avait en effet donné, en 1925, à notre dialecte une grammaire « sans laquelle, écrivait peu après son collaborateur

« Paul Arrighi, il est inutile désormais de s'engager dans la voie littéraire. Rompu aux méthodes pratiques d'enseignement, auteur d'un manuel de langue italienne en cinq volumes, familiarisé avec la technique grammaticale et la structure même des langues néo-latines, il avait toutes les qualités et toute la préparation nécessaire à une telle œuvre. On peut naître poète, on ne s'improvise pas grammairien. »

Ce jugement d'un spécialiste prouve que Bonifacio avait voulu être et avait réussi à être un législateur de notre langue. Les règles qu'il énonçait, il les avait aussitôt mises en pratique dans quelques œuvres pleines d'humour qui rappelaient la manière de Vatelupesca, cet autre grand écrivain de notre pays. Citons **All'urna, U scupatu**, critiques aimables de nos mœurs politiques et électorales, villageoises et populaires, et aussi **Frutti d'Imbernu** (1924) recueil de poésies pleines de sentiment. Cette œuvre dialectale et grammaticale, il la continuait dans cette publication annuelle dont nous avons dit tant de bien : **l'Annu Corsu**, dirigée par lui, par Pierre Leca et Paul Arrighi et que les malintentionnés auraient voulu transformer en organe séparatiste (1).

On comprend que sa disparition nous soit pénible. Nous perdons en lui un collaborateur précieux dans l'œuvre de résurrection du passé insulaire et de propagande en faveur d'une île qui nous est chère, propagande dont la **Revue de la Corse** a fait son programme exclusif. Cette cruauté de la mort pour un vaillant lutteur paraît encore plus sensible quand on sait qu'il commençait à jouir d'une retraite méritée et à goûter les satisfactions légitimes que ses deux enfants lui procuraient l'un par ses succès dans le barreau, l'autre par ses triomphes dans les concours universitaires.

A. AMBROSI.

Antone Bonifacio : *A prima grammattchella corsa*, édition de *l'Annu Corsu*, Bastia, Piaggi, 1926.

(1) Voici en effet la déclaration d'amour que Bonifacio faisait à la France dans cette anthologie :

Amo a Francia, di u drittu sustegnu
A so terra, u so celu, i so mari

.....

D'i so figli eju ammiru l'ingegnu
Sò Ceali, Sò prodi, e virtuosi, ecc, ecc.

.....

So francese e di a Francia un perdu a brama
Benchè di Cirnu troppu sia sdignosa !

.....

Et ailleurs : Nul chez nous n'oserait nous faire l'injure grossière de mettre en doute la pureté de nos sentiments français... Un loyalisme d'un siècle et demi, confirmé par de sanglants holocaustes volontaires, ne devrait laisser aux esprits tant soit peu éclairés aucun doute sur l'orthodoxie française de notre traditionnalisme corse ». (*Annu Corsu*, 1924).

Le Directeur Gérant,
A. AMBROSI.

Les Horaires d'Été de la Compagnie Fraissinet

Voici le tableau de marche des services d'été qui reprendront le 1^{er} mars prochain :

CONTINENT-CORSE

Dimanche midi, Marseille-Bastia, commercial ;
Lundi 17 heures, Marseille-Ajaccio, rapide ;
Mardi, midi, Nice-Ile-Rousse, rapide ;
Mercredi, 15 heures, Marseille-Bastia, rapide ;
Jeudi, 14 heures, Marseille-Ajaccio, commercial ;
Vendredi, 9 heures, Nice-Ajaccio, rapide ;
Vendredi, 20 heures, Toulon-Calvi, rapide ;
Samedi, 21 heures, Nice-Bastia, rapide.

CORSE-CONTINENT

Dimanche, 23 heures, Ile-Rousse-Nice, rapide ;
Lundi, 16 h. 30, Bastia-Marseille, rapide ;
Mardi, 16 heures, Bastia-Livourne, commercial ;
Mardi, 16 h. 30, Ajaccio-Marseille, commercial ;
Mercredi, 20 heures, Ajaccio-Nice, rapide ;
Mercredi, 21 heures, Calvi-Toulon, rapide ;
Jeudi, 16 h. 30, Bastia-Marseille, commercial ;
Vendredi, 21 heures, Bastia-Nice, rapide ;
Samedi, 19 heures, Ajaccio-Marseille, rapide.

Prière instante aux abonnés de signaler au Directeur leurs changements d'adresse et de résidence.

Communiqués du P. L. M.

Séjours de longue durée. — Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours, pouvant être prolongés 2 fois de 30 jours.

Trois personnes au moins.

Parcours aller et retour de 300 kilomètres et au-dessus.

Réduction de $\left\{ \begin{array}{l} 25 \% \text{ pour la } 2^{\text{e}} \text{ personne} \\ 50 \% \text{ pour la } 3^{\text{e}} \text{ personne} \\ 75 \% \text{ pour la } 4^{\text{e}} \text{ personne et les suivantes} \end{array} \right.$

Réduction supplémentaire pour trajet de plus de 400 km.

Possibilité pour le chef de famille de voyager à demi-tarif entre le lieu de villégiature et le point de départ autant de fois qu'il le désire. Itinéraire différent à l'aller et au retour.

*
**

Trains spéciaux de vacances, pour la Côte d'Azur les 14 juillet, 6 et 14 août ; billets d'aller et retour valables jusqu'au 1^{er} novembre 1933.

Billets de bains de mer valables 23 jours et pouvant être prolongés de 30 jours ; prix en 2^e classe 490 fr. au lieu de 694.

*
**

Vacances en Corse. — De Marseille, en une nuit, de Nice, en quelques heures, des paquebots confortables vous déposent dans l'île. D'Ajaccio, Bastia, Calvi, Ile Rousse, Corte, les autocars P.L.M. permettent de la parcourir en tous sens.

Pour votre voyage, demandez, dans les principales gares P.L.M., les billets d'aller et retour ou les billets circulaires valables 45 jours. Ces billets comprennent le parcours maritime et vous permettent d'enregistrer directement vos bagages pour le port ou la gare corse où vous vous rendez.

Des wagons-lits de 3^e classe circulent sur le P.L.M. entre Paris et la Côte d'Azur.

Tout comme les voyageurs de 1^{re} classe, les voyageurs de 3^e classe ont ainsi la possibilité de se déplacer en wagon-lit. Le supplément pour occuper une place de wagon-lit de 3^e classe est des plus réduits :

Vous ne paierez de Paris à Marseille que 75 francs en plus du billet de 3^e classe.
